

NOTICE D'UTILISATION

M~~O~~BILIZE

DUO &
BENTO

Bienvenue à bord de votre véhicule électrique

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider, vous trouverez les symboles suivants :



et visibles dans le véhicule, vous indiquent de consulter la notice pour connaître les détails et/ou limites d'interventions concernant des équipements de votre véhicule.

→ présent dans toute la notice vous indique un report de page.



présent dans toute la notice, vous indique une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements (de série ou optionnels) existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Les visuels présents dans la notice sont donnés à titre d'exemples.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction même partielle interdite sans autorisation écrite du constructeur du véhicule.

SOMMAIRE

Faites connaissance avec votre véhicule	3	Entretien	76
Véhicule électrique	3	Niveaux	76
Services connectés	18	Batterie 12 volts	77
Mode « Confidentialité des données du véhicule »	20	Fusibles	79
Carte	21	Nettoyage	80
Clé digitale	26	Conseils pratiques.....	83
Portes et ouvrants.....	29	Pneumatiques.....	83
Sièges avant et arrière	32	Pressions de gonflage des pneumatiques.....	86
Ceintures de sécurité.....	34	Dépannage	87
Dispositifs complémentaires à la ceinture avant	37	Feux, éclairages : remplacement des lampes	89
Dispositifs de retenue complémentaires.....	39	Balais d'essuie-vitres : remplacement	91
Sécurité enfants.....	41	Accessoires	92
Poste de conduite	50	Anomalies de fonctionnement	94
Témoins lumineux	52	Caractéristiques techniques	97
Afficheurs et indicateurs	54	Informations véhicule.....	97
Avertisseurs sonores et lumineux.....	56	Pièces de rechange et réparations.....	104
Éclairages et signalisations extérieurs	57		
Essuie-vitre, lave-vitre	58		
La conduite.....	60		
Démarrage, arrêt du moteur	60		
Commande de vitesses	61		
Frein à main.....	63		
Autonomie du véhicule	64		
Environnement.....	66		
Aides au stationnement	67		
Votre confort	69		
Aérateurs : sorties d'air.....	69		
Vitres latérales	73		
Équipements habitacle	74		
Transport d'objets	75		

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Le véhicule électrique possède des caractéristiques spécifiques, mais il fonctionne de façon similaire à un véhicule à moteur thermique.

La différence fondamentale du véhicule électrique est l'utilisation exclusive de l'énergie électrique au lieu du carburant pour les véhicules à moteur thermique.

Nous vous recommandons donc de lire attentivement cette notice qui décrit votre véhicule électrique.



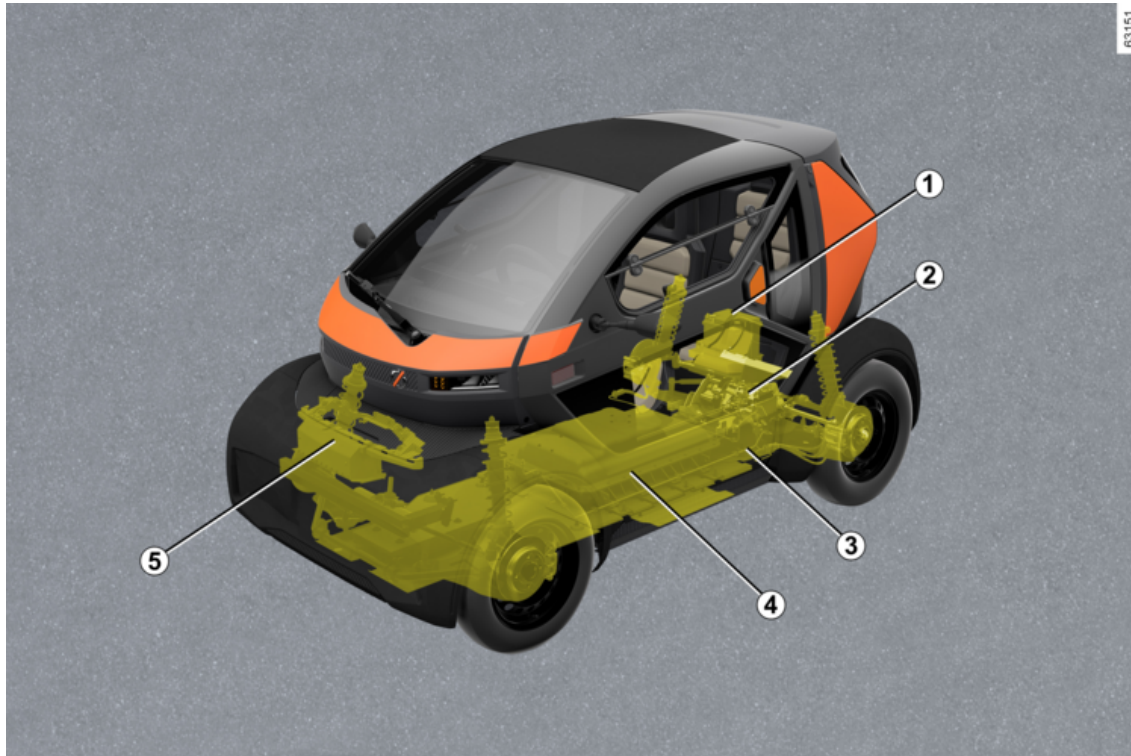
Particularité

Suivant pays, ce véhicule est homologué dans la catégorie des quadricycles ou des véhicules particuliers. Il peut répondre à une réglementation particulière concernant le type de permis requis, le type de route autorisé... Conformez-vous à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

1

Présentation



4 - Faites connaissance avec votre véhicule

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

1. Batterie 12 volts.
2. Moteur électrique.
3. Câblage de puissance électrique de couleur orange.
4. Batterie de traction « 48 volts ».
5. Cordon de charge.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

1

Batteries

Le véhicule électrique possède deux types de batterie :

- une batterie de traction « 48 volts » ;
- une batterie 12 volts.

Batterie de traction « 48 volts »

Cette batterie stocke l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur de votre véhicule électrique. Comme toute batterie, elle se décharge à l'utilisation, elle doit donc être régulièrement rechargée.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre batterie de traction.

Le temps de charge varie suivant le type de boîtier mural spécifique ou de borne publique auquel vous allez vous raccorder.

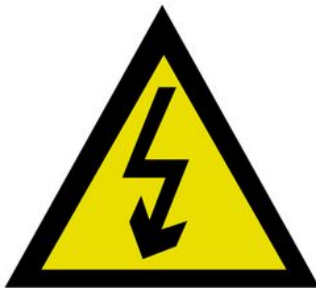
L'autonomie de votre véhicule dépend de la charge de la batterie de traction, mais aussi de votre style de conduite. Reportez-vous au paragraphe ➔ 64.

Batterie 12 volts

La seconde batterie, qui équipe votre véhicule, est une batterie 12 volts : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres...).


La charge de la batterie 12 volts se fait soit :

- lors de la charge de la batterie de traction ;
 - lorsque le contact est mis.
- Pour plus d'informations ➔ 77.



Le symbole **A** repère les éléments électriques de votre véhicule pouvant présenter des risques pour votre sécurité.

Circuit électrique « 48 volts »

Le circuit électrique est reconnaissable aux câblages de couleur orange et aux éléments repérés par le symbole .



Le système de propulsion du véhicule électrique utilise une tension continue d'environ

48 volts. Ce système peut être chaud pendant et après avoir coupé le contact.

Toute intervention ou modification sur le système électrique du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batterie de traction) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité.

Faites appel à un Représentant de la marque.

Risque d'incendie, de brûlures ou de chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves.

Conduite

Lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour recharger la batterie de traction.

Un moteur électrique génère un frein moteur plus important qu'un véhicule essence ou diesel.

61587

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Intempéries, routes inondées :



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.



Le frein moteur ne peut en aucun cas se substituer à l'appui sur la pédale de frein.



Gêne à la conduite

Il est strictement interdit d'utiliser des surtapis.

Risque de coincement des pédales.



En cas d'immersion du véhicule au niveau du plancher, ne rechargez pas le véhicule, consultez un Représentant de la marque.

Risque de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

Bruit

Les véhicules électriques sont particulièrement silencieux. Vous n'y êtes pas encore nécessairement habitué et les autres usagers de la route non plus. Il leur est difficile d'entendre si le véhicule est en mouvement. Nous vous conseillons donc d'en tenir compte.

Le moteur étant silencieux, vous entendrez des bruits que vous n'êtes pas habitué à entendre (bruit aérodynamique, pneumatiques...).

Lors de la charge, le véhicule peut émettre des bruits (ventilateur, relais...).



Votre véhicule électrique étant silencieux, lorsque vous le quittez, serrez le frein à main et coupez le contact.

Risques de blessures graves.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

1

Recommandations importantes



Veuillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de brûlures ou de chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves.**

En cas d'accident ou de choc sous le véhicule

En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le circuit électrique ou la batterie de traction.

Faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

En cas d'endommagement important de la batterie de traction, d'éventuelles fuites pourraient apparaître :

- ne touchez jamais aux liquides (fluides...) provenant de la batterie de traction ;
- en cas de contact corporel, rincez abondamment à l'eau et consultez un médecin au plus vite.

En cas d'incendie

En cas d'incendie, quittez et faites évacuer immédiatement le véhicule, contactez les services de secours en précisant bien qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Si vous devez intervenir, n'utilisez que des agents d'extinction de type ABC ou BC compatibles avec les feux sur les systèmes électriques. Ne pas utiliser de l'eau ou d'autres agents d'extinction.

Dans tous les cas de dégradations du circuit électrique, faites appel à un Représentant de la marque.

Pour tout remorquage

Reportez-vous au paragraphe → 87.

Lavage du véhicule

Ne jamais laver le véhicule lorsqu'il est en charge.

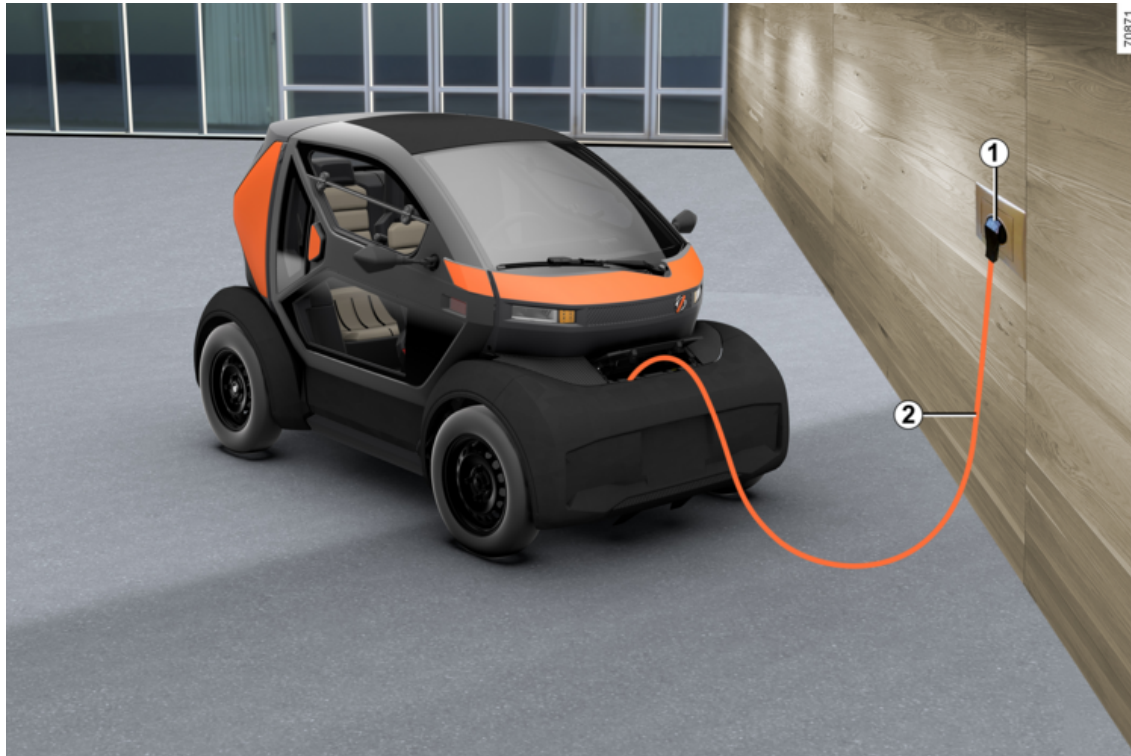
Ne jamais laver le véhicule ou la batterie de traction au nettoyeur haute pression.

Ne jamais laver le véhicule dans une station de lavage aux rouleaux.

Risque d'endommagement du circuit électrique.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Charge



VÉHICULE ÉLECTRIQUE

1

Schéma de principe de la charge.

1. Prise murale ou, suivant véhicule, borne de recharge.
2. Cordon de charge.



Pour toutes les questions relatives aux équipements nécessaires à la charge, consultez un Représentant de la marque.



Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Charge

Ne pas intervenir sur le véhicule lors de la charge (lavage, intervention dans le compartiment moteur...).

En cas de présence d'eau, de signes de corrosion ou d'éléments étrangers dans le connecteur du cordon de charge ou dans la prise de charge du véhicule, ne chargez pas le véhicule. **Risque d'incendie.**

Ne pas tenter de toucher les contacts du cordon, de la prise domestique ou de la prise de charge du véhicule, ni d'y introduire des objets.

Ne jamais brancher le cordon de charge sur un adaptateur, sur une prise multiple ou un prolongateur.

L'utilisation d'un groupe électrogène est interdite.

Ne pas démonter ou modifier la prise de charge du véhicule ou le cordon de charge. **Risque d'incendie.**

Ne pas modifier ou intervenir sur l'installation électrique pendant la charge.

Lors d'un choc même léger contre la trappe de charge ou le clapet, faites-les contrôler au plus vite par un Représentant de la marque.

Prenez soin du cordon : ne le piétinez pas, ne le plongez pas dans l'eau, ne tirez pas dessus, ne lui faites pas subir de choc...

Contrôlez régulièrement le bon état du cordon de charge.

En cas de dégradations du cordon de charge (corrosion, brunissement, coupure...), du boîtier ou de la prise de charge électrique du véhicule, ne pas les utiliser. Adressez-vous à un Représentant de la marque pour son remplacement.

En cas de non-actionnement du mécanisme de verrouillage du volet de charge et/ou de déverrouillage de la prise de charge électrique du véhicule, veuillez consulter un Représentant de la marque.

Le démarrage du véhicule ne peut pas s'effectuer si le cordon de charge est branché et alimenté ou si la trappe de charge est ouverte.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

1


Cordon de charge A


(suivant véhicule)



63827

Ce cordon, spécifique à votre véhicule, pour prise murale domestique, permet la charge en usage standard de la batterie de traction.

 Le cordon de charge est accessible depuis le rangement dédié et situé à l'avant du véhicule ➔ 15.

 Si un dysfonctionnement apparaît durant la charge, arrêtez immédiatement la charge.


Cordon de charge B

(suivant véhicule)

63826



Ce cordon, spécifique à votre véhicule, pour boîtier mural spécifique ou borne publique permet la charge en usage standard de la batterie de traction.

 Pour l'entretien du cordon de charge, assurez-vous que le cordon est bien débranché.

Nettoyez le câble avec un chiffon légèrement humidifié avec de l'eau.

Lors du nettoyage, veillez à ce que le chiffon ne rentre pas en contact avec l'extrémité du câble (connecteurs, broches de charges) pour éviter tout risque de corrosion.

Recommandations importantes



Recommandations importantes pour la charge de votre véhicule

Veillez lire attentivement ces consignes. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un **risque d'incendie, de blessures graves ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.**

Installations

Boîtier mural

Faites installer un boîtier mural spécifique par un professionnel qualifié.

Cas d'une charge domestique

Faites vérifier par un professionnel qualifié que chaque prise sur laquelle vous allez raccorder le cordon de charge est bien conforme aux standards et aux réglementations en vigueur relatives aux pays et qu'elle est conforme aux spécificités décrites dans le paragraphe « Systèmes d'alimentation ».

Systèmes d'alimentation

N'utilisez que des bornes de charge conformes à l'IEC 61851-1 et des points de connexion protégés par :

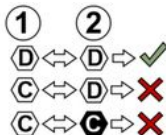
- un dispositif différentiel à courant résiduel de 30 mA de type A dédié à la prise utilisée ;
- un dispositif de protection contre les surintensités ;
- une protection contre les surtensions liées à la foudre dans les zones exposées (IEC 62305-4) ;
- une liaison de terre conforme aux normes du pays en vigueur.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

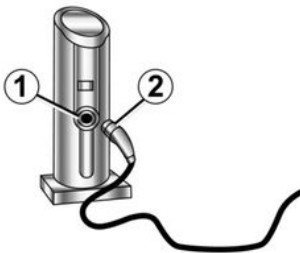
1

Types de recharge conformes aux normes européennes

Courant alternatif (AC)



63152



Si les informations sont affichées sur le rabat de charge du véhicule, suivez les instructions ci-dessous.

Avant de brancher un cordon de charge, vérifiez que la couleur et l'une des lettres de la prise d'entrée **1** correspondent à la couleur et à l'une des lettres à l'extrémité **2** du câble.

Étiquettes

Type de charge	Courant alternatif (AC)
----------------	-------------------------

Connexion	Borne de charge 1 / Cordon de charge 2	
Types de recharge conformes aux normes européennes (dans les autres cas, consultez un Représentant de la marque)	C	D

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Cordon de charge



Le cordon de charge permet une recharge complète de la batterie de traction en 5h30 min environ.

Le cordon de charge est dans le rangement situé à l'avant du véhicule.



Le cordon de charge est assemblé au véhicule. Il est impossible de le dissocier ou de modifier le type de cordons (**A** ou **B**).



Ne pas utiliser de prolongateur, d'adaptateur ou de prise multiple.

Risque d'incendie.

Évitez de charger et de stationner votre véhicule dans des conditions extrêmes de températures (chaud ou froid).

Privilégiez la charge de la batterie de traction dans un lieu tempéré.

Lorsque la température extérieure est négative ou très élevée, le temps de la charge de la batterie de traction augmente. La charge peut être impossible lorsque la température est extrêmement basse.

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 7 jours à des températures inférieures à -25 °C environ, la charge de la batterie de traction peut devenir impossible.

Lorsque le véhicule reste stationné pendant plus de 3 mois avec un niveau de charge proche de zéro, la charge de la batterie peut devenir impossible.

Afin de préserver la durée de vie de votre batterie de traction, évitez de stationner votre véhicule pendant plus d'un mois avec un niveau de charge

élevé, surtout pendant les périodes de forte chaleur.

Conseils

Privilégiez le stationnement et la recharge du véhicule dans un lieu ombragé/couvert.

Usure de la gaine de protection du cordon de charge



Il est impératif de remplacer le cordon de charge lorsque la couche de protection bleue ou, suivant véhicule, orange est altérée. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves et/ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

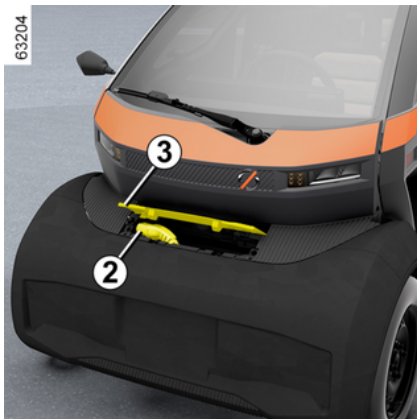


Vérifiez toujours que la prise soit propre, sèche et non oxydée avant de la brancher.

Risques de blessures et/ou de chocs électriques pouvant entraîner la mort.

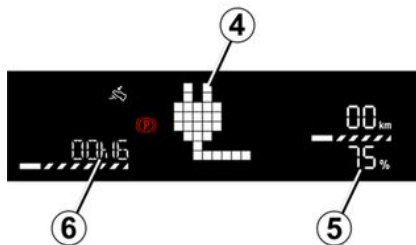
VÉHICULE ÉLECTRIQUE

1 Recharge de la batterie de traction



Véhicule à l'arrêt et immobilisé, moteur éteint, frein à main serré :

- ouvrez la trappe **3** ;
- sortez l'intégralité du cordon de charge **2** situé dans le rangement avant de votre véhicule, en le tirant raisonnablement par la prise de charge. La longueur maximum du cordon de charge est de trois mètres environ ;
- branchez l'extrémité du cordon à la source d'alimentation (prise domestique...).

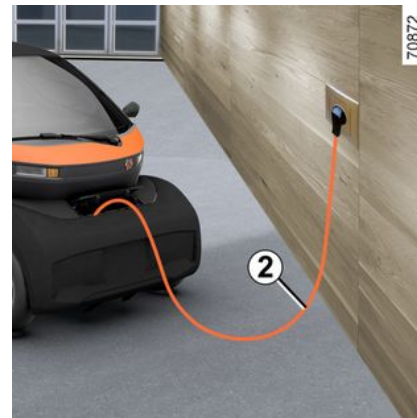


Lors de la charge, les informations suivantes apparaissent :

- 4.** Indique temporairement que le cordon est relié à la source d'alimentation.
- 5.** Niveau de charge de la batterie.
- 6.** Le temps de charge restant.

Le tableau de bord s'éteint après 3 minutes environ.

Nota : si les conditions ne sont pas respectées, suivant le cordon de charge **A** ou **B**, l'information du temps de charge **6** ne s'affiche pas ou le message " Vérifier les branchements " apparaît.



Nota : il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger votre véhicule ni d'attendre la charge complète de la batterie de traction pour utiliser le véhicule.



Lors de la charge, veillez à ne pas tendre le cordon de charge **2**.

Ne tirez pas le véhicule à l'aide du cordon de charge.

VÉHICULE ÉLECTRIQUE

i Après la fin de la charge, il est normal d'entendre un bruit de ventilation en provenance du véhicule si celui-ci reste branché au secteur.



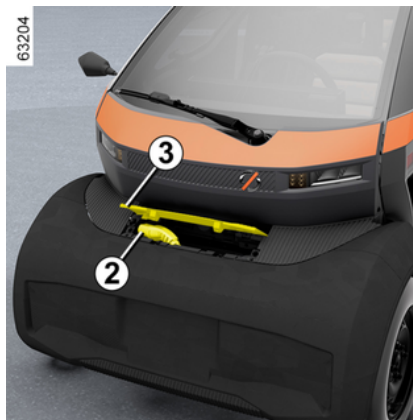
Précautions à prendre lors du débranchement du cordon de charge.

(suivant véhicule)

- Appuyez sur le bouton **7** pour déverrouiller le cordon de charge **2** du boîtier mural spécifique ou borne **→ 9** ;
- débranchez le cordon de la source d'alimentation en le tirant par la prise de charge. Le tableau de bord s'éteint ;

- repositionnez correctement le cordon de charge **2** dans le rangement avant du véhicule ;
- fermez la trappe **3**. Assurez-vous de son bon verrouillage.

i Respectez impérativement l'ordre des opérations de débranchement.



Nota : après appui sur le bouton **7** de déverrouillage du cordon de charge, vous disposez de 30 secondes environ pour le débrancher avant qu'il se verrouille de nouveau.

i **Important** : avant de démarrer le véhicule, veuillez vous assurer que le cordon est bien rangé dans son logement et que la trappe est bien fermée.

SERVICES CONNECTÉS

1

Votre véhicule électrique dispose de services connectés qui permettent de connaître et/ou de commander :

- l'état de charge de votre véhicule avec alerte batterie faible ;
- l'autonomie restante ;
- ...

Vous pouvez accéder à ces services par des systèmes informatiques externes (téléphones portables, tablettes...).

Pour plus d'informations, adressez-vous à un Représentant de la marque.



Il est toujours possible de souscrire à un service connecté ou de le prolonger, consultez un Représentant de la marque.

Téléchargement de la mise à jour du système.

Si une mise à jour est disponible pour le véhicule, son téléchargement se déclenche automatiquement.




Votre véhicule doit être présent dans une zone couverte par le réseau mobile.

Installation de la mise à jour du système.

Une fois le téléchargement effectué, l'installation démarre automatiquement dans les conditions suivantes :

- moteur arrêté ;
- véhicule branché et charge démarrée ;
- le niveau de la charge de la batterie de traction est supérieur à 10%.

Le voyant  s'allume au tableau de bord pendant la mise à jour.




La mise à jour du système peut interrompre la charge du véhicule. Une fois, la mise à jour installée, la charge reprend automatiquement. Aucune action n'est requise de votre part.



Lors de la mise à jour du système, le véhicule ne peut pas être démarré et ne doit pas être débranché.

Statut de la mise à jour du système.

Le voyant  s'éteint au tableau de bord. Le véhicule est opérationnel.

En cas d'échec ou de défauts pendant la mise à jour du système, un ou plusieurs témoins s'allument au tableau de bord, voir ➔ 52.

Kit mains libres audio



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces opérations véhicule à l'arrêt.

Pour utiliser votre système mains libres, apparez votre téléphone Bluetooth® au véhicule.

Activez le Bluetooth® sur votre téléphone.

Véhicule allumé, un signal sonore retentit après 2 secondes environ pour informer l'utilisateur de la possibilité d'appairer son téléphone au véhicule.

Dans la liste des appareils Bluetooth® proposée, sélectionnez votre véhicule "MOBI XXXX".

Après une durée de 3 minutes environ, l'appairage n'est plus disponible. Un signal sonore retentit.

SERVICES CONNECTÉS

Si la manipulation décrite échoue, renouvelez l'opération.

Nota : le dernier téléphone connecté est reconnecté automatiquement si détecté à l'allumage du véhicule.

L'appairage de votre téléphone permet au véhicule d'accéder aux fonctions de votre téléphone. Aucune copie de vos contacts ou de vos données personnelles ne sera enregistrée.

Prise USB-C



La prise USB-C **1** permet de recharger des accessoires dont la puissance ne doit pas dépasser 15 watts (tension 5 Volts).

MODE « CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DU VÉHICULE »

1



Collecte de données

Pour assurer le fonctionnement des services connectés, votre véhicule (pendant la recharge ou l'utilisation, dès l'ouverture d'une porte) collecte des données principalement concernant la position du véhicule et son état de fonctionnement.

Ces données sont à caractère personnel. Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données, elles sont traitées de manière confidentielle avec le consentement de l'utilisateur du véhicule.

Pour activer le mode de confidentialité :

– appuyez sur le bouton **1** pour activer le mode de confidentialité ;

– le témoin  s'éteint au tableau de bord.

Le système ne permet pas la collecte et le téléchargement des données du véhicule.

Pour désactiver le mode de confidentialité :

– appuyez à nouveau sur le bouton **1** pour désactiver le mode de confidentialité ;

– le témoin  au tableau de bord s'allume.

Le système autorise la collecte et le téléchargement des données du véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le partage de données est désactivé et le témoin



au tableau de bord s'éteint.

Consultez un Représentant de la marque

Protection de vos données personnelles

Vos données personnelles sont collectées via votre véhicule et traitées par le constructeur, des membres de son réseau et les autres entités du groupe du constructeur.

Pour plus d'informations sur les conditions de traitement des données et l'exercice de vos droits, veuillez consulter la politique de protection des données personnelles sur le site internet du constructeur.



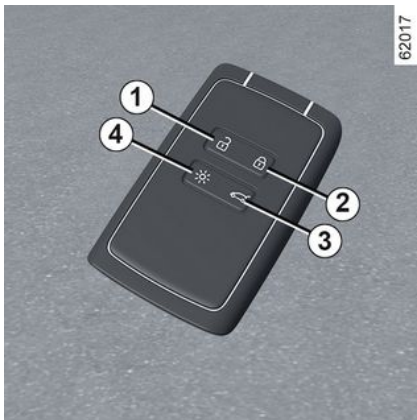
Dès l'ouverture d'une porte, le mode de confidentialité reprend le dernier état de configuration enregistré avant le verrouillage du véhicule.




Le constructeur prend toutes les précautions nécessaires pour s'assurer que vos données personnelles soient traitées en toute sécurité.

CARTE

Généralités



1. Déverrouillage de tous les ouvrants.
2. Verrouillage de tous les ouvrants.
3. Verrouillage/déverrouillage du coffre arrière (suivant véhicule).
4. Allumage à distance de l'éclairage (suivant véhicule).

 Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver les fonctionnalités **1** et **2** de la carte. Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, les fonctionnalités **1** et **2** de la carte seront inhibées. Pour plus d'informations ➔ **23**.


Autonomie

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. Sa durée de vie est d'environ deux ans.

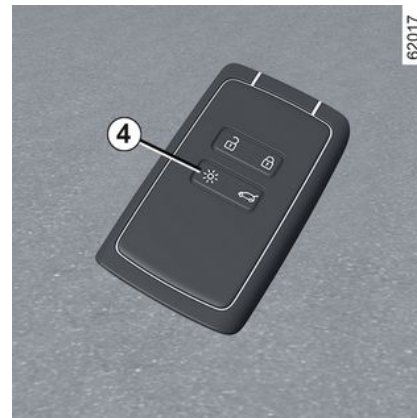
Champ d'action de la carte

Il varie selon l'environnement : attention aux manipulations de la carte pouvant provoquer un verrouillage ou un déverrouillage intempestif du véhicule par appuis involontaires sur les boutons.

Nota : si une porte est ouverte ou mal fermée, le verrouillage ne s'effectue pas.

 Pile déchargée, vous pouvez toujours démarrer le véhicule ➔ **27**, ➔ **29**.

Fonction « éclairage à distance »



Un appui sur le bouton **4** allume les feux de croisement et l'éclairage extérieur pendant environ vingt secondes. Cela permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

Nota : un nouvel appui sur le bouton **4** éteint l'éclairage.

CARTE

1



Conseil

N'approchez pas la carte d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.

Ne rangez pas la carte dans un lieu où elle pourrait être tordue, voire détériorée involontairement : ceci est le cas, par exemple, lorsqu'on s'assoit sur la carte rangée dans une poche arrière de vêtement.



Remplacement, besoin d'une carte supplémentaire

En cas de perte, ou si vous désirez une autre carte, adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque. En cas de remplacement d'une carte, il sera nécessaire d'amener le véhicule **et toutes ses cartes** chez un Représentant de la marque pour réinitialiser l'ensemble. Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes par véhicule.



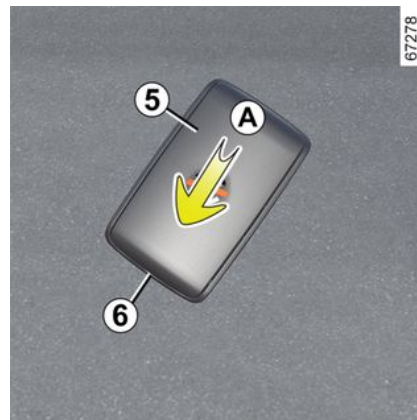
Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule, en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme les lève-vitres ou encore en verrouillant les portes.

De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

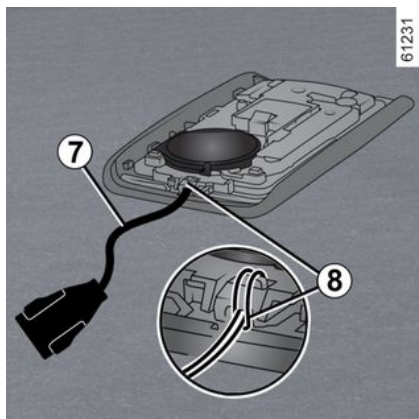
RISQUE DE MORT OU BLESSURES GRAVES.

Installation d'une dragonne 7



Faites coulisser la coque arrière arrière **5** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A**.

CARTE



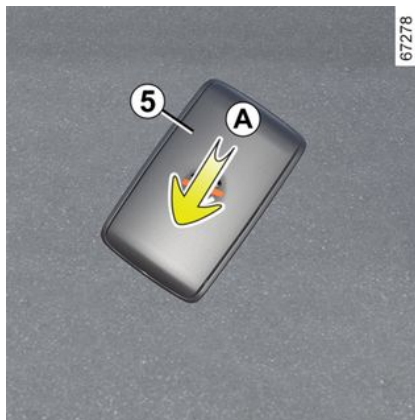
Insérez la dragonne dans l'élément **8** et passez l'extrémité de la dragonne dans la boucle.

Positionnez la dragonne au niveau de l'orifice **6** et refermez la carte.

Nota : vérifiez que le diamètre du cordon de la dragonne **7** soit adapté à celui de l'orifice **6**.

Carte « mains libres » : pile

Remplacement de la pile



Lorsque le message « Pile carte faible » apparaît au tableau de bord, remplacez la pile de la carte :

- faites coulisser la coque arrière **5** vers le bas en exerçant une pression sur la zone **A** ;
- retirez le cache **9** de la pile ;
- retirez la pile en appuyant d'un côté et en soulevant de l'autre ;
- remplacez-la en respectant la polarité et le modèle inscrits dans le couvercle.




Au remontage, procédez en sens inverse, puis appuyez quatre fois, à proximité du véhicule, sur l'un des boutons de la carte : au démarrage suivant, le message disparaît.


Assurez-vous que le couvercle soit bien clippé.


Nota : lors du remplacement de pile, ne touchez pas au circuit électronique et aux contacts situés dans la carte.

CARTE

1

 Les piles sont disponibles chez un Représentant de la marque, leur durée de vie est de deux ans environ. Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : **risque de mauvais contact électrique.**

 Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, veillez à prendre le même type de piles ou leur équivalent. Consultez un Représentant de la marque.


 Lors du remplacement :
– veillez au bon positionnement des piles.

Risque d'explosion.

– si le couvercle ne ferme pas correctement, n'utilisez pas la carte et tenez-la hors de portée des enfants.



61496

 Ne jetez pas vos piles usagées à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.



Précautions d'usage liées aux piles :

– conserver les piles (neuves ou usagées) hors de portée des enfants ;
– ne pas ingérer les piles ;

Danger de brûlure chimique pouvant entraîner la mort

– en cas de doute d'ingestion ou d'introduction dans une partie quelconque du corps, consulter au plus tôt un médecin.

Anomalies de fonctionnement



CARTE

Si la pile est trop faible pour assurer le fonctionnement, vous pouvez démarrer le véhicule et arrêter le moteur en déposant la carte dans la zone **10**.

CLÉ DIGITALE

1

Suivant pays et souscription, vous pouvez installer une clé digitale pour votre véhicule dans votre smartphone.

La clé digitale possède les droits permettant de verrouiller/déverrouiller et de démarrer votre véhicule à l'aide d'un smartphone.

Généralités

L'installation, l'administration et la transmission des clés digitales s'effectuent depuis l'application du constructeur.

Une fois l'application du constructeur installée sur votre smartphone et l'abonnement activé, la clé digitale doit être activée depuis l'application du constructeur.



Si vous devez confier votre véhicule, assurez-vous d'avoir la carte du véhicule avec vous pour garantir l'accès au véhicule (par exemple, dans le cadre d'une intervention sur le véhicule, d'un rendez-vous pris avec un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié...).



Sécurisation de l'accès à la clé digitale sur le smartphone

Il relève de la responsabilité du propriétaire de la clé digitale et des utilisateurs désignés, de protéger et de sécuriser l'accès à la clé digitale sur le smartphone.

Veillez à installer sur le smartphone les outils de sécurité et de protection nécessaires (comme la sécurisation de l'écran par un mot de passe...).

Conditions de fonctionnement

Activez le Bluetooth® de votre smartphone, puis ouvrez l'application du constructeur pour accéder aux différentes fonctionnalités de la clé digitale.

Nota : le smartphone doit être suffisamment chargé pour l'utilisation d'une clé digitale.



Le champ d'action de la clé digitale dépend de la connexion Bluetooth® de votre smartphone. Veuillez à ce que le smartphone soit à proximité.

Prêt d'une clé digitale

Depuis l'application du constructeur, accédez au menu « Partager Duo » et renseignez les informations de l'utilisateur occasionnel. Après validation, un email sera adressé à l'utilisateur.



En cas de prêt, il est de la responsabilité du propriétaire de la clé digitale de désigner une personne de confiance comme autre utilisateur du véhicule.

Pour éviter toute erreur dans la transmission d'une clé digitale à un utilisateur occasionnel (par exemple : absence de WIFI ou de réseau mobile...), veuillez à anticiper la procédure de prêt.

Pour cela, assurez-vous que :

CLÉ DIGITALE

- l'application du constructeur a été préalablement téléchargée et installée par l'utilisateur occasionnel ;
- votre smartphone ainsi que celui de l'utilisateur occasionnel soient tous les deux connectés à internet tout au long de la procédure (via le WIFI ou les réseaux mobiles) ;
- la clé digitale de l'utilisateur occasionnel soit bien activée une fois la procédure terminée.

Révocation d'une clé digitale

L'utilisateur a la possibilité de révoquer individuellement une clé digitale. Une fois une clé digitale révoquée, l'utilisateur a la possibilité d'en activer une nouvelle.

Pour plus d'informations, reportez-vous à l'application du constructeur.

Verrouillage/déverrouillage des ouvrants

Particularités liées au déverrouillage des ouvrants

Dans certaines circonstances (après huit jours d'inutilisation du véhicule...), le déverrouillage par la clé digitale est désactivé : appuyez sur le bouton d'une des portes, puis déverrouillez votre véhicule à l'aide de votre clé digitale.

Démarrage, arrêt du moteur



À la première utilisation et/ou à chaque utilisation d'un nouveau smartphone, il est nécessaire de lancer un calibrage de votre clé digitale avec votre véhicule.

Pour cela, Bluetooth® de votre smartphone activé, suivez la procédure depuis l'application du constructeur.

Lors du calibrage, le smartphone doit être placé dans la zone de dépôt **1**.

Pour démarrer/arrêter le moteur, le système vérifie la présence du smartphone dans la zone de dépôt **1**, avant d'autoriser le démarrage du moteur.

Pour plus d'information, reportez-vous au paragraphe ➔ **60**.

Le smartphone doit rester dans le véhicule durant tout le trajet.

Nota : en cas de prêt d'une clé digitale, vous pouvez supprimer celle-ci en réalisant la procédure de révocation avec le smartphone placé dans la zone de dépôt **1**.

Dans le cas contraire, la demande de suppression est en attente et est définitive au prochain démarrage du moteur effectué avec une autre clé digitale ou une carte.



Il est indispensable de placer le smartphone dans la zone de dépôt pour démarrer et arrêter le moteur et lors d'un calibrage.

CLÉ DIGITALE

1



Si le smartphone n'est plus dans l'habitacle lorsque vous demandez l'arrêt moteur, un message s'affiche au tableau de bord : appuyez plus de deux secondes sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur **2**.

Si le smartphone n'est plus dans l'habitacle, assurez-vous de pouvoir le récupérer avant de procéder à l'appui long. Sans smartphone ou carte, vous ne pourrez plus redémarrer.

Particularités de la clé digitale

– Pour que la clé digitale reste active, il est nécessaire que le smartphone concerné soit connecté à Internet (via le WIFI ou les réseaux mobiles) au moins une fois toutes les 48 heures.

Dans le cas contraire, connectez votre smartphone quelques minutes à Internet, afin que la clé digitale se réactive.

– Si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec la clé digitale, les fonctionnalités de verrouillage/déverrouillage des ouvrants de la carte seront inhibées. Les fonctionnalités de la carte resteront inactives jusqu'au prochain redémarrage du moteur.

Dans ce cas, pour démarrer le moteur, vous devrez utiliser soit la clé digitale, soit une carte, autre que celle laissée à l'intérieur du véhicule.

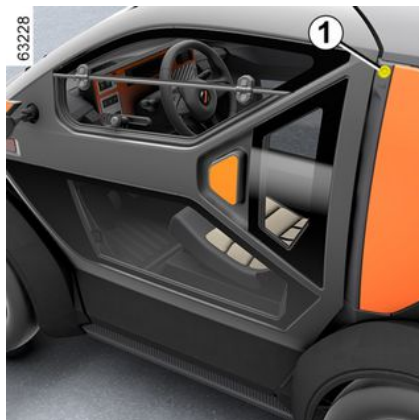


Au démarrage ou à l'arrêt du moteur, le smartphone doit toujours être suffisamment chargé pour l'utilisation de la clé digitale.

PORTES ET OUVRANTS

Ouverture et fermeture des portes

Ouverture de l'extérieur




Portes déverrouillées, appuyez sur le bouton **1** et accompagnez la porte vers le haut.

i Les portes dépassent de 30 cm environ vers l'avant lors de l'ouverture du véhicule.

Ouverture de l'intérieur



Tirez sur l'une des poignées **2** et accompagnez la porte vers le haut.

i Lorsque l'un des ouvrants est ouvert, le voyant  s'allume au tableau de bord.

Fermeture des portes

Abaissez la porte jusqu'à son verrouillage.



Par mesure de sécurité, les manoeuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements.
Risque de blessures graves.

PORTES ET OUVRANTS

1



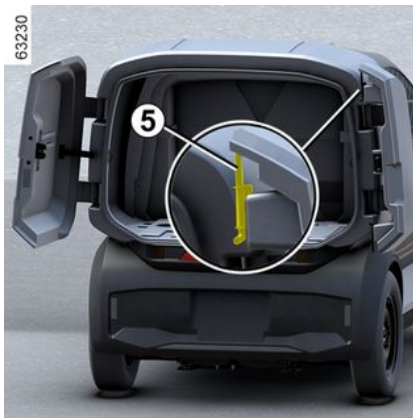
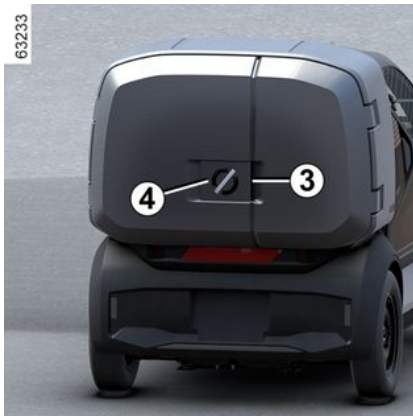
Par mesure de sécurité, assurez-vous qu'aucune personne ou animal n'empêche la manœuvre de fermeture des portes. **Risque de blessures graves.**



Pour votre sécurité, assurez-vous que toutes les portes de votre véhicule sont parfaitement fermées avant de démarrer.

Coffre

(suivant véhicule)



Ouverture du coffre

Déverrouillez le coffre avec la carte
➔ 21.

Appuyez sur le bouton d'ouverture du coffre **3** et tirez la poignée **4** vers vous pour ouvrir la porte gauche. Déverrouillez les loquets de maintien **5** pour ouvrir la porte droite.



En cas de coups de vent violents, ne pas laisser les portes arrière battantes ouvertes. **Risques de blessures.**



Ouverture des portes du coffre à 140°

Ouvrez la porte sans aller jusqu'en butée.

PORTES ET OUVRANTS

Dégagez le tirant **6** de son logement.
Ouvrez la porte jusqu'en fin de course.

Fermeture du coffre

Fermez la porte droite et verrouillez les loquets de maintien **5**.

Ensuite, fermez la porte gauche en la claquant.

Trappe 7



Le démarrage du véhicule ne peut pas s'effectuer si le cordon de charge est branché et alimenté ou si la trappe **7** est ouverte.

SIÈGES AVANT ET ARRIÈRE

1

Avancer ou reculer le siège avant



Levez la poignée **1** pour déverrouiller le siège. À la position choisie, relâchez la poignée et assurez-vous du bon verrouillage du siège.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Siège avant chauffant

(suivant véhicule)



Contact mis, via le tableau de bord, vous pouvez activer le siège chauffant (siège conducteur) :

- un appui sur le contacteur **3** active le chauffage du siège. Le témoin intégré au contacteur s'allume ;
- un nouvel appui éteint le chauffage du siège.



Veillez au bon verrouillage du siège. Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Accès à la place arrière

(suivant véhicule)



Levez la poignée **1** pour déverrouiller le siège et poussez-le vers l'avant en s'aidant du dossier.

SIÈGES AVANT ET ARRIÈRE

Pour sortir, tirez la sangle **2** fermement vers le haut afin de déverrouiller le siège et poussez-le vers l'avant.

Nota : le siège arrière est non réglable.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

1

Pour assurer votre sécurité, portez vos ceintures de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de la ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège.** C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet des pédales.



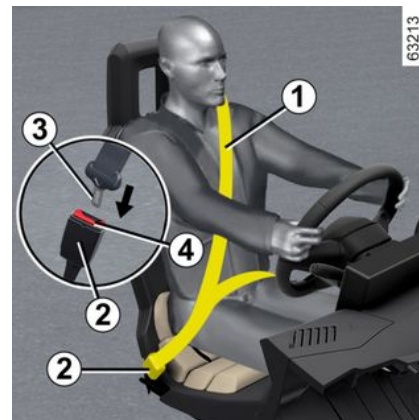
Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas

d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Verrouillage



Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **3** dans le boîtier **2** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **3**). En cas de blocage de la sangle, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle, pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule, puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ajustement des ceintures de sécurité



Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **5** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps (exemple : évitez les objets intercalés...).

Déverrouillage

Pressez le bouton **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez-la.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

1

Avertissements

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (ex. : pince à linge, clip...), car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle de thorax sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité et les boucles de façon à pouvoir les utiliser correctement.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.
- Assurez-vous du bon positionnement du boîtier de verrouillage (il ne doit pas être caché, écrasé, plaqué... par des personnes ou des objets).

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT

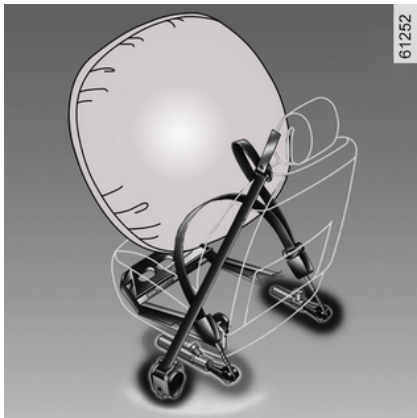
Ils sont constitués de :

- **limiteurs d'effort de thorax** ;
- **airbag frontal conducteur.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité et de la ceinture de maintien latéral ;
- l'airbag frontal.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (airbag, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur l'airbag.

– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz de l'airbag.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.


Airbag frontal conducteur

Il équipe la place avant.

Un marquage « Airbag » sur le volant rappelle la présence de cet équipement.

Le système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;

- un témoin de contrôle unique  au tableau de bord.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT

1



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

Fonctionnement



Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, l'airbag se gonfle rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant ; puis il se dégonfle immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés. Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité correcte du sac.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non-port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement de l'airbag en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ce système.

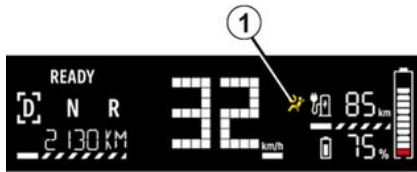
- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbag, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à un Représentant de la marque pour l'élimination du (des) générateur(s) de gaz.


DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

1

Anomalies de fonctionnement

63828



Le témoin **1**  s'allume au tableau de bord à la mise sous contact, puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur démarré, il signale une défaillance dans le système (airbag...) à la place avant.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

SÉCURITÉ ENFANTS

Généralités

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez un rehausseur et faites-en un usage correct.



Responsabilité du conducteur

Il est strictement interdit d'installer un siège enfant sur le siège passager équipé d'un harnais de sécurité.



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade ! Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés. Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le rehausseur et faites vérifier les ceintures.



Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements. **Risque de blessures graves.**

Utilisation

Seul un siège de type rehausseur doit être utilisé.

Le niveau de protection offert par le rehausseur dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un rehausseur, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin

SÉCURITÉ ENFANTS

1

de connaître les rehausseurs recommandés pour votre véhicule.

Les règles de transport des enfants sont spécifiques à chaque pays. L'utilisation d'un siège enfant dépend de l'âge et/ou de la taille et/ou du poids de l'enfant.

Pour les enfants n'ayant pas besoin d'être transportés dans un siège enfant, assurez-vous que la ceinture de sécurité est correctement ajustée et attachée.

Dans tous les cas, la réglementation du pays dans lequel vous vous trouvez doit être respectée.

Avant de monter un rehausseur, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le rehausseur.



Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement,
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que sa ceinture est correctement réglée et ajustée.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête à l'extérieur du véhicule.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

Rehausseur



61262

Seul un siège de type rehausseur doit être utilisé.

Rehausseuses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS

Fixation du rehausseur

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du rehausseur.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le rehausseur.

Vérifiez le bon maintien du rehausseur en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le rehausseur doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le rehausseur n'est pas installé de travers.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.



N'utilisez pas de rehausseur qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du rehausseur ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.

SÉCURITÉ ENFANTS

1

Installation du rehausseur

En place arrière

Pour la sécurité de l'enfant, avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer le rehausseur puis, reculez-le au maximum sans contact avec l'enfant.

Vérifiez que le rehausseur est appuyé sur le dossier du siège du véhicule.



Assurez-vous que l'installation du rehausseur dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase. Fixez toujours le rehausseur même non utilisé, au véhicule, afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.



Assurez-vous que le rehausseur ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant. Reportez-vous au paragraphe → 32.

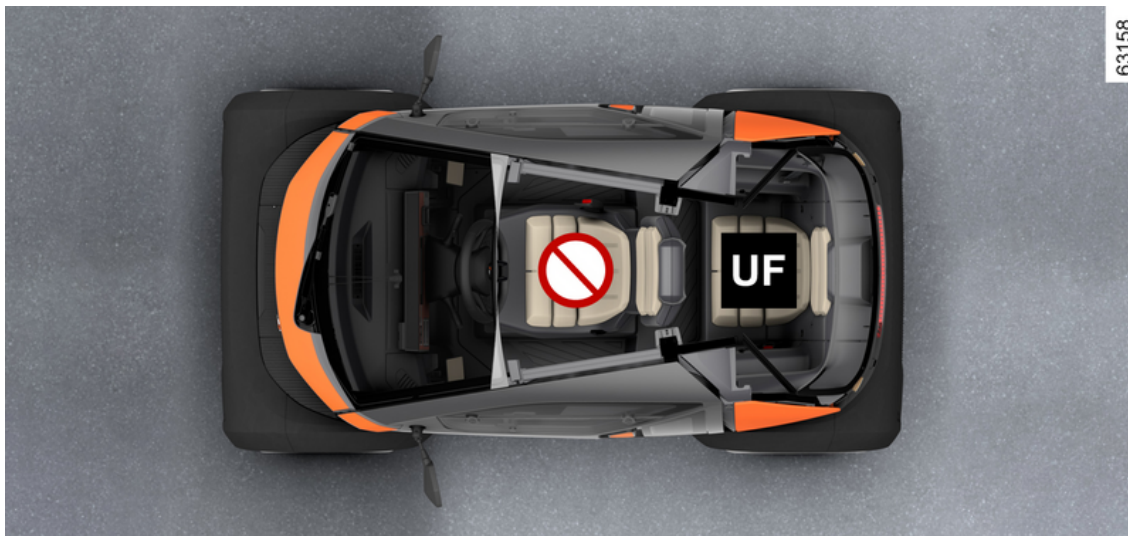
SÉCURITÉ ENFANTS

1

Fixation par ceinture de sécurité

Version sans coffre

Visuel d'installation



SÉCURITÉ ENFANTS

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

 Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement d'un rehausseur** homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS

1

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel d'installation afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Place arrière
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	X
Coque dos route Groupe 0 ou 0+	< à 10 kg et < à 13 kg	X
siège dos route Groupe 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	UF (1)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

UF = Place autorisant la fixation par ceinture uniquement d'un rehausseur homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

(1) placez le dossier du rehausseur en contact avec le dossier du véhicule, reculez le siège avant sans contact avec l'enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS

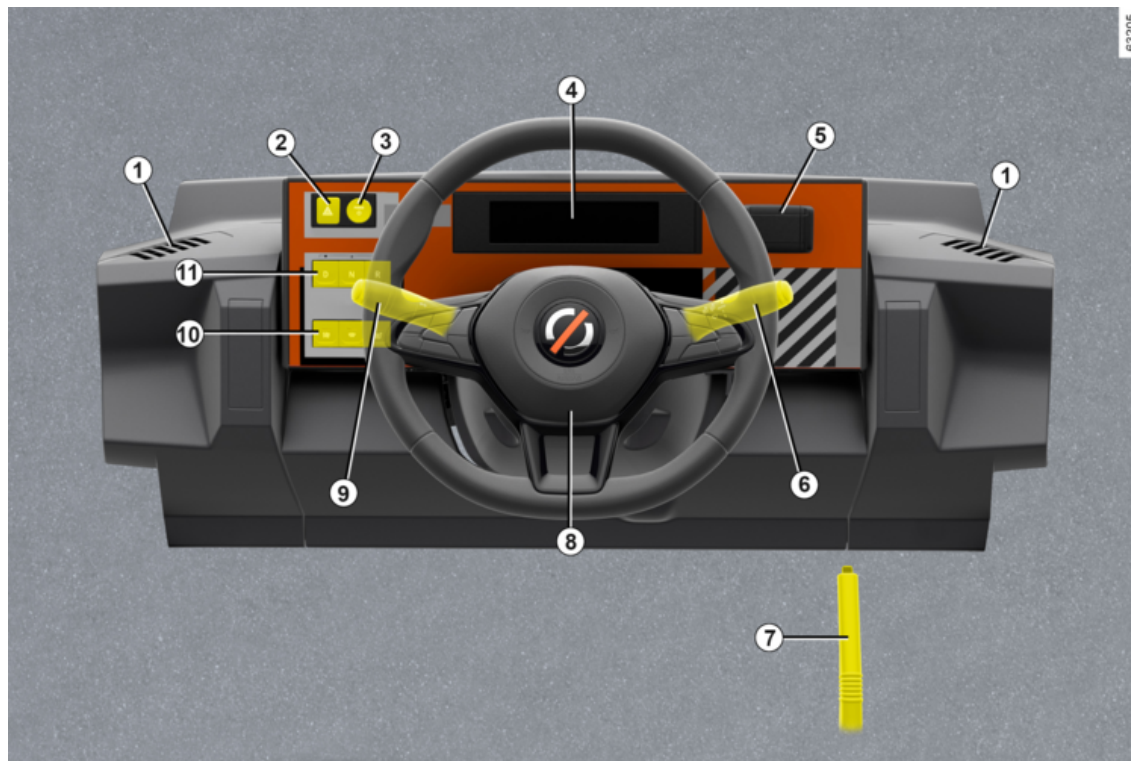
Version avec coffre



Le transport d'enfant est interdit sur la version avec coffre.

POSTE DE CONDUITE

1



50 - Faites connaissance avec votre véhicule

POSTE DE CONDUITE

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

1. Frises de désenbuage.
2. Contacteur des feux de détresse.
3. Contacteur de démarrage.
4. Tableau de bord.
5. Support pour smartphone ou carte.
6. Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.
7. Frein à main.
8. Emplacement :
 - airbag conducteur ;
 - avertisseur sonore.
9. Manette de :
 - feux indicateurs de direction ;
 - éclairage extérieur.
10. Contacteurs de :
 - ventilation ;
 - dégivrage du pare-brise ;
 - siège chauffant (suivant véhicule) ;
 - air conditionné.
11. Commande de vitesses :
 - marche avant ;
 - neutre ;
 - marche arrière.


TÉMOINS LUMINEUX

1

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.





Tableau de bord A : il s'éclaire à la mise sous contact.

 **Témoin des feux de route**
(suivant véhicule)

 **Témoin des feux indicateurs de direction gauche**

 **Témoin des feux indicateurs de direction droit**

 Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec mé-nagement**. Le non-respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.

 Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

STOP **Témoin d'arrêt impératif**

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un signal sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de confidentialité des données

Il s'allume lorsque la collecte des données du véhicule est activée. Il signale

TÉMOINS LUMINEUX

que les données remontent selon le souhait de l'utilisateur ➔ 20.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur est allumé. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin de défaillance de la batterie de traction

S'il s'allume, accompagné du témoin



il signale un défaut lié au fonctionnement de la batterie de traction. Consultez un Représentant de la marque.



Témoin de performance limitée

Il s'allume lorsque la batterie de traction ne délivre temporairement pas sa puissance nominale. Durant ce temps, les performances du véhicule sont réduites.

Adoptez une conduite plus souple jusqu'à ce que le témoin s'éteigne.



Témoin de téléchargement

Il s'allume lorsque qu'une application du système doit être téléchargée ou mise à jour ➔ 18.



Témoin de défaillance du moteur électrique

Lorsqu'il s'allume, il signale un défaut électrotechnique lié au moteur électrique. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de verrouillage des ouvrants



Témoin de porte(s) ouverte(s) ➔ 29.



Témoin d'airbag



Témoin d'incident sur circuit de freinage

Il s'allume à la mise sous contact ou au démarrage du moteur, puis s'éteint après quelques secondes.

S'il s'allume au freinage, accompagné

du témoin **STOP** et d'un signal sonore, c'est l'indice d'une baisse de ni-

veau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage.

Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de serrage du frein à main



Témoin de défaillance d'airbag ➔ 37, ➔ 41.



Témoin de pied sur la pédale de frein

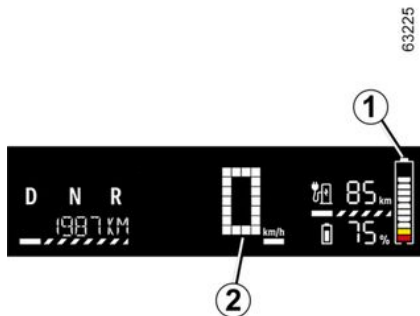
Il s'allume lorsqu'un appui sur la pédale de frein est requis ➔ 61.

AFFICHEURS ET INDICATEURS

1

La présence et le fonctionnement des afficheurs et indicateurs DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.

Niveau de charge 1



La jauge indique la quantité d'énergie restante.

Nota : après chaque coupure du contact, le niveau d'énergie restant est recalculé.

Lors de la remise du contact, il est donc possible de constater une faible variation d'affichage du niveau.

Seuil de réserve

Lorsque la batterie atteint le seuil jaune, le niveau de charge **1** arrive au seuil de réserve.

Seuil d'immobilisation imminent

Lorsque la batterie atteint le seuil rouge, l'indicateur du niveau de charge **1** arrive au plus bas.

Les performances moteur diminuent progressivement jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Reportez-vous au paragraphe → 87.

Indicateur de vitesse 2

En kilomètres ou miles par heure.

Afficheur 3



Les zones **4** du tableau de bord affichent les informations décrites ci-après :

- autonomie prévisible ;
- totaliseur général de distance parcourue.

Particularités de l'affichage de l'autonomie prévisionnelle


- Une conduite sportive fait chuter rapidement la valeur de l'autonomie prévisible. Après un retour à une conduite souple, il est nécessaire de rouler plusieurs kilomètres pour revenir à une estimation plus proche de la réalité.
- L'autonomie prévisible affichée après une charge de la batterie de traction est calculée sur la consommation

AFFICHEURS ET INDICATEURS

tion des 150 derniers kilomètres parcourus.

Particularités de l'affichage de l'entretien prévisionnel

Dès 30000 Kilomètres atteint ou 1 an depuis la dernière mise à zéro, le té-

moins  et le message « FAIRE REVISION » s'affichent vous informant qu'un entretien prévisionnel est à effectuer. Faites appel à un Représentant de la marque.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

1

Avertisseur sonore



Appuyez sur le coussin du volant **A** pour actionner l'avertisseur sonore.

Avertisseur lumineux

(suivant véhicule)

Pour obtenir un appel lumineux, tirez la manette **1** vers vous, puis relâchez.

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le sens où vous allez tourner le volant.


Mode impulsif

Donnez une impulsion brève à la manette **1** vers le haut ou vers le bas,

sans dépasser le point dur, puis relâchez-la : la manette revient à son point de départ et le feu indicateur de direction concerné clignote trois fois.

Feux de détresse



 Appuyez sur le contacteur **2**. Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants. Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS

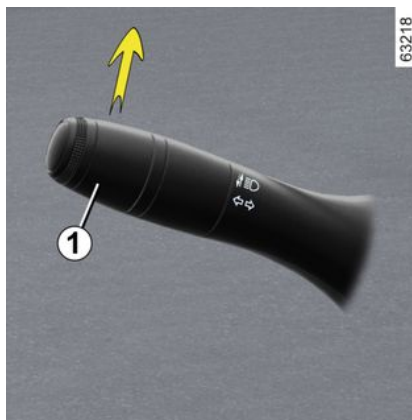
Feux de croisement




Les feux de croisement s'allument au démarrage du moteur sans action sur la manette **1**.

Feux de route

(suivant véhicule)



 Poussez la manette **1**. Un témoin s'allume au tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez la manette **1** vers vous.

Nota : la rotation de la manette **1** ne déclenche pas de fonction.

Extinction des feux

Moteur allumé, les feux de croisement restent allumés. Ils s'éteindront à la coupure du moteur.



En cas de roulage en charge admise maxi, faites régler les feux de croisement, le temps de l'utilisation, par un Représentant de la marque → 103.

Catadioptrés



Veillez à vérifier régulièrement le bon état des catadioptrés latéraux **2**. En cas de détérioration, veuillez les remplacer.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE

1



Essuie-vitre



Contact mis, manœuvrez la manette **1** :

A balayage unique

Une impulsion brève provoque un aller-retour des essuie-vitres.

B arrêt

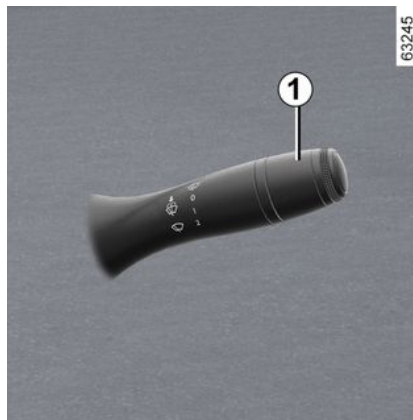
C balayage intermittent

Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.

D balayage continu lent

E balayage continu rapide

Lave-vitre



Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

Nota : la rotation de la manette **1** ne déclenche pas de fonction.



Par temps de neige ou de gel, assurez-vous que le balai d'essuie-vitre n'est pas immobilisé par le givre. Surveillez l'état du balai. Il est à changer dès que son efficacité diminue : environ tous les ans.

Particularité

En roulage, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage.

D'une vitesse continue rapide, vous passez à une vitesse continue lente.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

Toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE



Efficacité d'un balai d'essuie-vitre

Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- il doit rester propre : nettoyez le balai et la vitre régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque la vitre est sèche ;
- décollez-le de la vitre lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.

Dans tous les cas, changez-le dès que son efficacité diminue : environ tous les ans ➔ **91**.

Précautions d'utilisation de l'essuie-vitre

- Par temps de neige ou de gel, dégagez la vitre avant d'actionner l'essuie-vitre (risque d'échauffement du moteur) ;
- assurez-vous qu'aucun objet ne gêne la course du balai.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise...) ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.



Lors des interventions, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position **A** (arrêt).

Risque de blessures.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

2



Pour déverrouiller la colonne direction, tournez légèrement le volant pendant l'appui sur le bouton de démarrage **1** du véhicule.


La colonne de direction se verrouille à l'ouverture d'une porte ou au verrouillage du véhicule.


Pour desserrer le frein à main, reportez-vous au paragraphe ➔ **63**.

Démarrage du moteur

Appuyez sur le bouton de démarrage **1** « POWER ».

Dès que le message « READY » s'affiche au tableau de bord, le véhicule est prêt à rouler.

 Suivant véhicule, si vous disposez d'une clé digitale, vous pouvez retrouver toutes les fonctionnalités de la carte. Toutefois, si une carte a été laissée à l'intérieur du véhicule et que les portes ont été verrouillées avec une clé digitale, toutes les fonctionnalités de la carte seront inhibées. Pour plus d'informations, reportez-vous au chapitre ➔ **23**.

 Le démarrage du véhicule ne peut pas s'effectuer si le cordon de charge est branché et alimenté ou si la trappe de charge est ouverte.

Arrêt du moteur

Appuyez sur le bouton de démarrage **1** « POWER ». Le message « READY » s'éteint au tableau de bord.



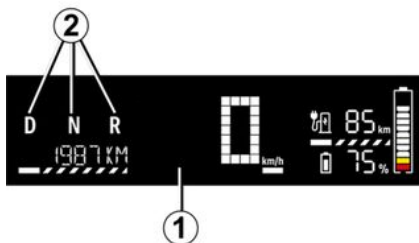
Responsabilité du conducteur lors du stationnement ou arrêt du véhicule

Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant un enfant, un adulte non autonome ou un animal même pour une courte durée. En effet, ceux-ci pourraient se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes, par exemple en démarrant le moteur, en actionnant des équipements. De plus, par temps chaud et/ou ensoleillé, sachez que la température intérieure de l'habitacle monte très rapidement.

Risque de mort ou blessures graves.

COMMANDE DE VITESSES

Afficheur 1



L'afficheur **1** au tableau de bord vous informe de la position engagée **2**.

Commande de sélection 3

- D** : marche avant
- N** : point mort
- R** : marche arrière

Conduite



Appuyez sur la pédale de frein, puis sur le contacteur **D**. En roulage, appuyez sur la pédale d'accélérateur en fonction de la vitesse désirée.

Démarrage en pente

Lors d'un démarrage en pente, desserrez le frein à main en appuyant sur la pédale de frein avant d'appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Démarrage en forte pente

En cas de démarrage en fortes côtes :

- appuyez sur la pédale de frein du pied gauche pour desserrer le frein à main ;
- accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur du pied droit tout en re-

lâchant le pied gauche de la pédale de frein afin de ne pas avoir de recul du véhicule.

Pour engager la marche arrière

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, appuyez sur la pédale de frein, puis sur le contacteur **R**.

La position engagée s'affiche au tableau de bord **1**, accompagnée d'un signal sonore.

Le feu de recul s'allume dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).

Stationnement du véhicule

Véhicule à l'arrêt, moteur allumé, appuyez sur la pédale de frein, puis sur le contacteur **N**.

La position engagée, allumée au tableau de bord **1**, vous confirme la position de commande de sélection **3**.

Serrez le frein à main → 63.



Lorsque le contact est coupé, la commande de vitesse bascule automatiquement en position **N**.

2

COMMANDE DE VITESSES

2



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple :

contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

**Risques de blessures graves
ou de choc électrique.**

L'engagement de la commande de vitesses en position **D**, **N** ou **R** ne doit se faire qu'à l'arrêt pied sur le frein et moteur allumé.

La position de vitesse ne peut pas être engagée si la pédale de frein n'est pas enfoncée. Les balises **4** de la position souhaitée clignotent au tableau de bord pour vous en alerter.



63226

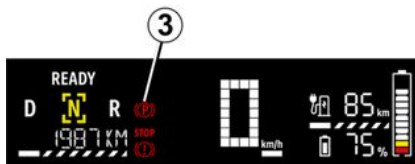
FREIN À MAIN



Pour desserrer

Contact mis :

- appuyez sur le bouton **1** ;
- poussez le levier **2** en maintenant le bouton **1** enfoncé ;
- lorsque le levier **2** est en bout de course, relâchez le bouton **1**.



Pour serrer

Tirez le levier **2** vers vous, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé. Le témoin **3** s'allume au tableau de bord.

Démarrage en forte pente

Reportez-vous au paragraphe ➔ **61**.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré (témoin rouge éteint).

Risque de surchauffe ou de détérioration.

Stationnement en pente

En stationnement en pente, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage.



Lorsque vous stationnez sur une pente, et qu'il y a de la boue, du sable, de la neige ou de la glace sur la route, le mouvement du véhicule peut être possible. Dirigez le volant de façon à ce que le véhicule repose sur un élément résistant (chaussée, etc.).

2

AUTONOMIE DU VÉHICULE

Conseils

2

En usage réel, l'autonomie du véhicule électrique peut varier en fonction de plusieurs facteurs que vous pouvez maîtriser, en partie, pour générer des gains d'autonomie non négligeables.

Ces facteurs sont :

- la vitesse et le style de conduite ;
- le profil de la route ;
- l'utilisation d'équipements et accessoires électriques ;
- le confort thermique ;
- le chargement du véhicule ;
- les pneumatiques.

La vitesse et le style de conduite



Une vitesse élevée réduit fortement l'autonomie du véhicule.

La conduite « sportive » diminue l'autonomie du véhicule : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

Conseils :

- roulez à vitesse constante ;
- adaptez votre conduite afin d'éviter une consommation d'énergie trop importante ;
- privilégiez la récupération d'énergie : anticipez suffisamment les aléas du trafic en levant le pied de l'accélérateur ou en freinant progressivement.

Le profil de la route



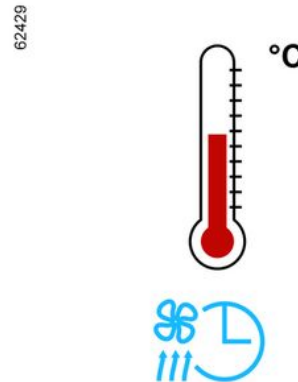
En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur la pédale d'accélérateur.

L'utilisation d'équipements et d'accessoires électriques

L'utilisation d'accessoires électriques (Chargeur de téléphone...) réduit l'autonomie du véhicule.

En cas de gel, retirez-le de préférence manuellement de votre pare-brise (grattoir...) afin de réduire l'utilisation de la fonction dégivrage-désembuage, consommatrice d'énergie → 71.

Le confort thermique



AUTONOMIE DU VÉHICULE

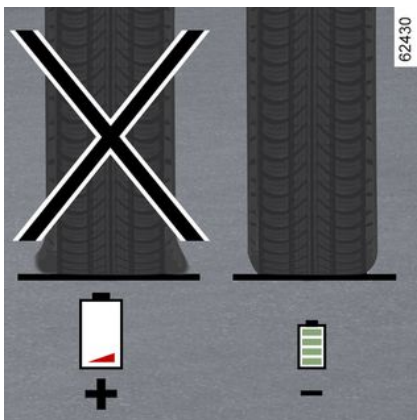
Suivant véhicule, l'utilisation du chauffage du siège ou de l'air conditionné réduit l'autonomie du véhicule.

significativement l'autonomie du véhicule → 65.

Le chargement du véhicule

Évitez toute charge inutile à bord du véhicule.

Les pneumatiques



Une pression insuffisante augmente la consommation d'énergie. Respectez les pressions de pneumatiques préconisées pour votre véhicule.

Lors du remplacement, montez de préférence des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure que ceux montés d'origine. L'usage de pneumatiques non préconisés réduit

ENVIRONNEMENT

2
Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

– Les pièces et les véhicules en fin de vie ne doivent pas être abandonnés dans la nature. Ils doivent obligatoirement être confiés à une filière légale qui respecte les normes environnementales.



61496

pect de l'environnement en conformité avec les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à minima à 85 % et valorisable à minima à 95 %.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage.

Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin :

- de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques ;
- de favoriser une démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage, valorisation...).

C'est le cas, notamment, des batteries des véhicules électrifiés.

Par ailleurs, dans le but de préserver les ressources en matières premières, votre véhicule intègre en particulier de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables.

– Les pièces et éléments usés et remplacés lors de l'entretien courant de votre véhicule tel que les pneumatiques doivent être déposés auprès de points de collecte dédiés.

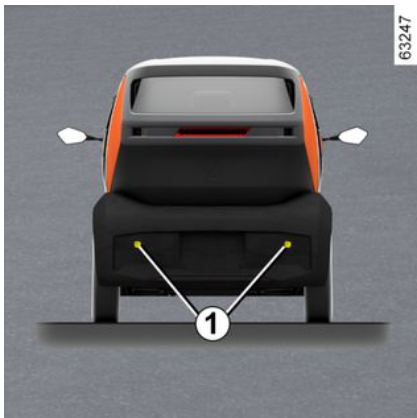
– Les composants **électriques et électroniques** usagés et remplacés (batteries, piles...) ne doivent pas être jetés à la poubelle. Remettez-les à un Représentant de la marque ou consultez les autorités locales pour les déposer auprès d'un centre légal pour les faire recycler.

– Afin d'optimiser le recyclage de votre véhicule en fin de vie, vous pouvez contacter un Représentant de la marque ou consulter le site internet du constructeur pour être orienté vers les points de collecte garantissant le res-

AIDES AU STATIONNEMENT

Aide au parking

Principe de fonctionnement



Des détecteurs à ultrasons **1**, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Le système d'aide au parking est activé quand la marche arrière est enclenchée.

Cette mesure se traduit par des signaux sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 20 ou 30 centimètres du véhicule.

Localisation des détecteurs à ultrasons 1

Veillez à ce que les détecteurs ultrasons **1** ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, plaque d'immatriculation mal fixée/mal posée...), choqués, modifiés ou masqués par tout accessoire monté sur la face avant ou arrière de votre véhicule.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles, trop petits ou trop fins (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo, pierre, piquet...) dans la zone d'angle mort lors de la manœuvre.

Fonctionnement



2

Au passage de la marche arrière, un signal sonore retentit. La plupart des objets se trouvant à moins de 1,20 mètre environ de l'arrière du véhicule sont détectés.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un signal sonore retentit à chaque passage de la marche arrière pendant environ trois secondes. Consultez un Représentant de la marque.

AIDES AU STATIONNEMENT

2



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une manœuvre (exemple :

contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu), le circuit électrique ou la batterie de traction.

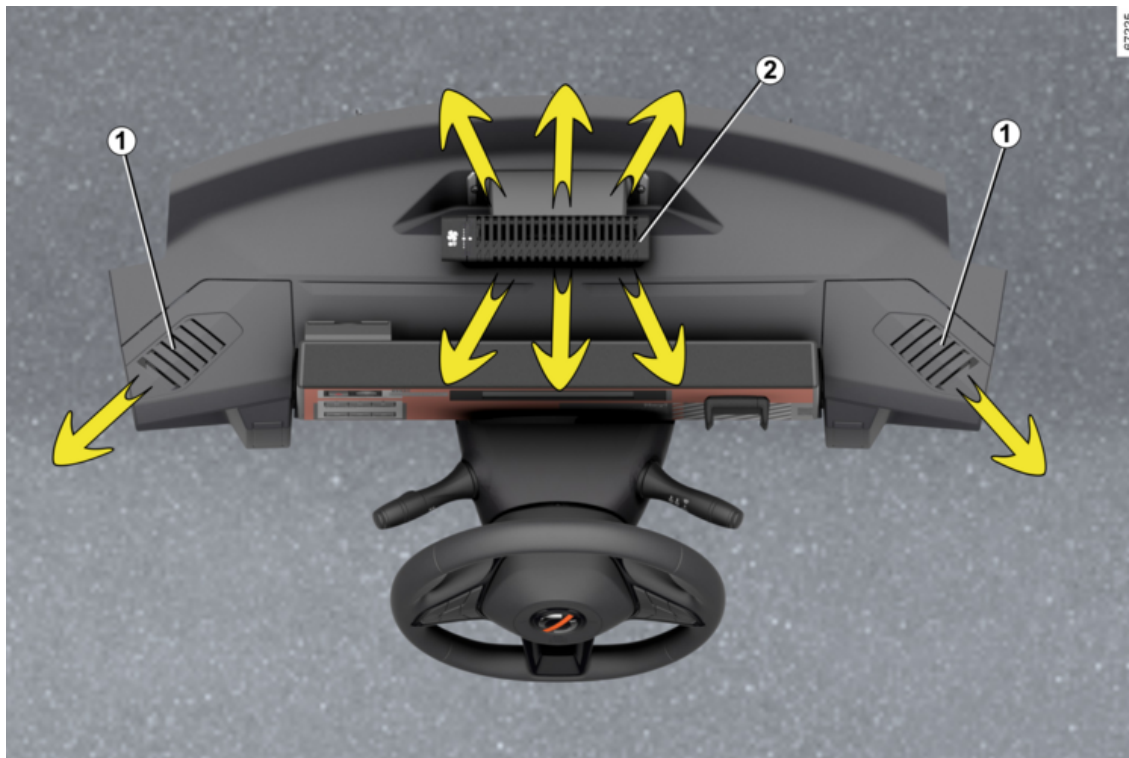
Ne touchez pas les éléments du circuit ou d'éventuelles fuites ou liquides.

Pour éviter tout risque d'accident, faites contrôler au plus tôt votre véhicule par un Représentant de la marque.

Risques de blessures graves ou de choc électrique pouvant entraîner la mort.

AÉRATEURS : SORTIES D'AIR

Sorties d'air



AÉRATEURS : SORTIES D'AIR

1. Aérateurs latéraux.
2. Aérateur central.

3

AÉRATEURS : SORTIES D'AIR

Mise en service de la ventilation



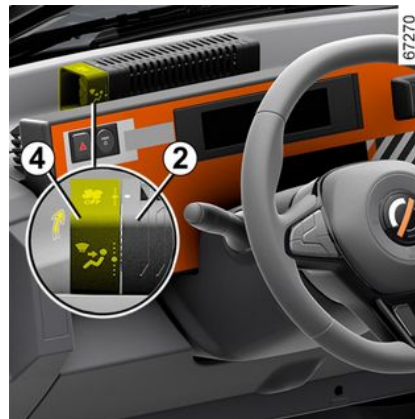
Moteur allumé, appuyez sur le contacteur **3** pour activer la ventilation maximum. Le témoin intégré au contacteur s'allume.

Effectuer un nouvel appui sur le contacteur **3** pour activer la vitesse de ventilation moyenne.

Pour arrêter la ventilation

Appuyez sur le contacteur **3** pour stopper la ventilation. Le témoin intégré au contacteur s'éteint.

Aérateur central



Débit d'air

Pour fermer l'aérateur central, pivoter la bague **4** en position OFF.

Orientation de l'air

Pour orienter le flux d'air, faites pivoter la bague **4** de l'aérateur central **2** dans la position désirée.



Ne rien fixer sur l'aérateur central (support téléphone...).

Risque de dégradation.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

Dégivrage, désembuage du pare-brise



Moteur allumé, appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin intégré au contacteur s'allume.

Cette fonction permet un dégivrage, désembuage électrique rapide.

AÉRATEURS : SORTIES D'AIR

Pour arrêter cette fonction

Appuyez sur le contacteur **1**. Le témoin intégré au contacteur s'éteint.

Le désembuage du pare-brise se désactive automatiquement après environ 20 minutes d'activation continue.

3

Conseil

En cas de gel, pour dégivrer votre pare-brise, utilisez de préférence un grattoir manuel plutôt que la fonction dégivrage-désembuage afin de réduire la consommation d'énergie.



Le contacteur **1** permet la mise en service (témoin allumé) ou l'arrêt (témoin éteint) de l'air conditionné AC.

Un appui sur le contacteur **1** active la ventilation au maximum.

L'utilisation de l'air conditionné permet d'abaisser la température à l'intérieur de l'habitacle.

Air conditionné

(suivant véhicule)

VITRES LATÉRALES

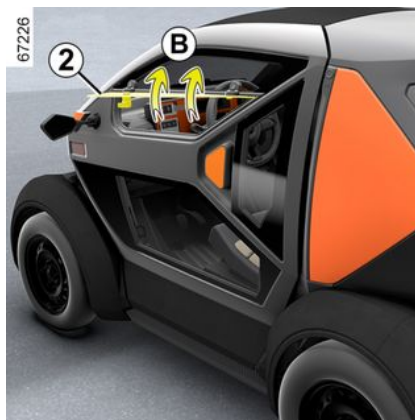
Ouverture



Chaque vitre est composée de deux parties :

- une partie supérieure fixe **1** ;
- une partie inférieure mobile **2**.

Pour ouvrir la vitre, manœuvrez la poignée **3** (mouvement **A**).



Relever la vitre partie inférieure mobile **2** (mouvement **B**) jusqu'en butée pour la maintenir complètement ouverte.

À la fermeture, assurez-vous de son verrouillage.



Lors de la fermeture des vitres, assurez-vous qu'aucune partie du corps (bras, main, doigts...) ne dépasse du véhicule.
Risque de blessures graves.

ÉQUIPEMENTS HABITACLE

Support téléphone



Ecartez les pinces du support **1**.

Placez votre téléphone dans le support en appui sur les pinces.

Relâchez les pinces afin que le téléphone soit fermement maintenu.



Assurez-vous que le téléphone soit fermement maintenu en place dans le support, de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté lors d'un virage ou d'un freinage brusque.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces manœuvres véhicule à l'arrêt.

TRANSPORT D'OBJETS

Transport d'objets dans le coffre

(suivant véhicule)



Assurez-vous que les objets transportés soient uniformément répartis sur toute la surface de chargement.



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.

NIVEAUX

Réservoir lave-vitre



Remplissage

Ouvrez la trappe de charge **1**.

Ouvrez le bouchon **2**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.



Vérifiez régulièrement le niveau du réservoir en effectuant un appoint de liquide avant d'effectuer un trajet.

Nota : essayez le câble de charge en cas de projection d'eau lors du remplissage.

Liquide

Utilisez exclusivement du produit lave-vitres contenant de l'antigel.

Nous vous conseillons de consulter un Représentant de la marque ou un professionnel qualifié.

Nota : ne pas utiliser d'eau calcaire (risques de détérioration de la pompe d'amorçage, dépôts de calcaire sur la pompe et les gicleurs).

Gicleur

Pour régler la hauteur des gicleurs de lave-vitre du pare-brise, consultez un Représentant de la marque.



Le démarrage du véhicule ne peut pas s'effectuer si le cordon de charge est branché et alimenté ou si la trappe de charge est ouverte.

Réservoir liquide de frein

Le réservoir liquide de frein n'est pas accessible.

Si le témoin  s'allume au freinage, accompagné du témoin

STOP, arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.

BATTERIE 12 VOLTS

La batterie secondaire est une batterie 12 volts : elle fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements du véhicule (feux, essuie-vitres, système audio...) et de certains systèmes de sécurité tel que l'assistance de freinage.



Afin de garantir votre sécurité et le bon fonctionnement des équipements électriques du véhicule (feux, essuie-vitre...),

toutes interventions sur la batterie secondaire 12V (démontage, débranchement...) doivent **impérativement** être effectuées par un professionnel spécialisé.

Risque de brûlures par chocs électriques.

Respectez **impérativement** les périodicités de remplacement mentionnées dans le document d'entretien sans les dépasser.

La batterie étant spécifique, veillez à la faire remplacer par une batterie équivalente.

Faites appel à un Représentant de la marque.



61496

A



1



2



3



6



5



4

61476

Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

1. Flamme nue interdite et défense de fumer.
2. Protection obligatoire de la vue.
3. Tenir éloigné des enfants.
4. Matières explosives.
5. Se reporter à la notice.
6. Matières corrosives.



Il est interdit d'utiliser des câbles de démarrage pour démarrer le véhicule.

Risque de blessures graves.

Recharge batterie 12 volts

L'accès à la batterie 12 volts étant difficile, il est conseillé de brancher la prise de charge du véhicule à une source d'alimentation : l'énergie est fournie simultanément à la batterie 12 volts et à la batterie de traction ➔ 9.

Assurez-vous de couper le contact avant de charger la batterie de traction.

Cas d'une immobilisation prolongée du véhicule

Il est conseillé au préalable de l'immobilisation, de s'assurer que :

- le contact est coupé ;

BATTERIE 12 VOLTS

– les feux de croisement et de détresse sont éteints.

4

FUSIBLES

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, consultez un Représentant de la marque.

NETTOYAGE

Entretien de la carrosserie

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'extérieur du véhicule régulièrement.

Certaines pièces sont amenées à changer d'aspect dans le temps (ex : blanchiment...).

Votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion performantes. Il n'en demeure pas moins soumis à l'action de différents paramètres.

Agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

Incidents de circulation

Actions abrasives

Poussière atmosphérique, sable, boue, gravillons projetés par d'autres véhicules...

Un minimum de précautions s'impose pour vous assurer contre ces risques.

Ce qu'il faut faire

Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs). Rincez au préalable au jet :

- les retombées résineuses des arbres ou les pollutions industrielles ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse ;
- **la fiente d'oiseaux** ;

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches ;

- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus.

Retirez régulièrement les retombées végétales (résine, feuilles...) du véhicule.

Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de détériorer la carrosserie.

N'oubliez pas les visites périodiques, dans le cas où votre véhicule bénéficie d'une garantie anticorrosion. Reportez-vous au document d'entretien.

Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. :

ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... Il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos Services Techniques.



Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

Ce qu'il ne faut pas faire

Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.

Gratter la boue ou des salissures sans les détremper.

Laisser s'accumuler les souillures extérieures.

Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.

Enlever des taches avec des solvants, non sélectionnés par nos Services, qui peuvent attaquer la carrosserie.

Rouler dans la neige et la boue sans laver le véhicule, particulièrement les

NETTOYAGE

passages de roues et le dessous de caisse.



Dégraissiez ou nettoyez le véhicule à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos Services Techniques.

Cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

Entretien des garnitures intérieures

Un véhicule bien entretenu permet de le conserver plus longtemps. Il est donc conseillé d'entretenir l'intérieur du véhicule régulièrement.

Une tache doit toujours être traitée rapidement.

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'**eau savonneuse froide (éventuellement tiède) à base de savon naturel**.

L'emploi de détergents (liquide pour vaisselle, produit en poudre, produits à base d'alcool...) est à proscrire.

Utilisez un chiffon doux.

Rincez et absorbez l'excédent.

Vitre de tableau de bord et déflecteur de porte

(ex. : tableau de bord, montre...)

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton légèrement imbibé d'eau.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool et/ou l'aspersion directe d'un liquide est à proscrire.

Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Boutique de la marque) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.



Pour tout conseil d'entretien intérieur et/ou de résultat non satisfaisant, consultez le Représentant de la marque.

Démontage/remontage d'équipements amovibles montés d'origine dans le véhicule

Si vous devez retirer des équipements amovibles pour nettoyer l'habitacle, veillez toujours à les réinstaller correctement et de les maintenir par les éléments livrés avec l'équipement.

Dans tous les cas, véhicule à l'arrêt, vérifiez que rien ne vient gêner la conduite (obstacle dans l'enfoncement des pédales...).

Ce qu'il ne faut pas faire

Positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de la planche de bord.



Utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisateur à l'intérieur de l'habitacle :

sans précaution, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

NETTOYAGE



Le lavage au jet d'eau est autorisé si celui-ci ne dépasse pas en hauteur, l'assise du siège conducteur.

4

PNEUMATIQUES

Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le Code de la route.



Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos Services Techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, ceux-ci deviennent visibles **2** : **il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager

les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage, vérifiez-les au moins une fois par mois

et avant chaque grand voyage. Reportez-vous au chapitre ➔ **86**.



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec

toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation. Reportez-vous au chapitre ➔ **86**.

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à haute vitesse.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques froids, **il faut majorer les pres-**

PNEUMATIQUES

sions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Remplacement des pneumatiques

Pour le remplacement des pneumatiques, consultez un Représentant de la marque.

5



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de mêmes marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.



Les roues avant et les roues arrière sont de dimensions différentes.

Pour votre sécurité, il est interdit de permuter les pneumatiques des roues avant avec ceux des roues arrière.



Pour votre sécurité, l'utilisation de pneumatiques autres que ceux préconisés par le

constructeur est interdite. Le non-respect de cette préconisation peut nuire à la stabilité, au comportement, au freinage, au jeu entre la carrosserie et les pneumatiques... Certains de ces effets peuvent causer la perte de la maîtrise du véhicule dans certaines conditions de conduite et entraîner un accident et des blessures graves.

Utilisation hivernale

L'utilisation de pneus neiges ou thermogommes réduit significativement l'autonomie du véhicule.

PNEUMATIQUES



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.



Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Chaînes



Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de chaînes est formellement interdite.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

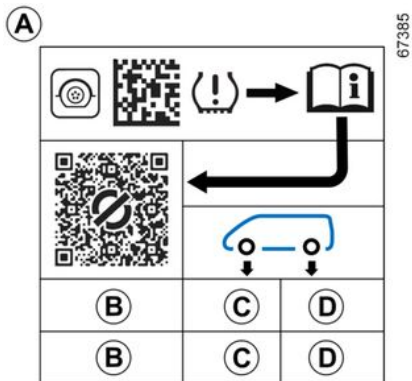
Étiquette A



Pour la lire, ouvrez la porte conducteur.

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées sur pneumatiques froids.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de 0,2 à 0,3 bar (ou 3 PSI). Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



B. : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

C. : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant.

D. : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière.



Pour votre sécurité et le respect de la législation en vigueur.

Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure sur un même essieu.

Ils doivent : soit avoir une capacité de charge et une capacité de vitesse au moins égale aux pneumatiques d'origine, soit correspondre à ceux pré-conisés par un Représentant de la marque.

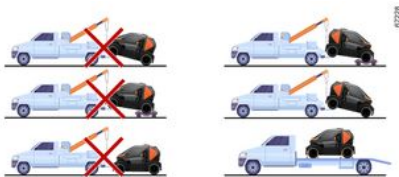
Le non-respect de ces instructions peut mettre en cause votre sécurité et invalider la conformité de votre véhicule.

Risque de perte de contrôle du véhicule.

DÉPANNAGE

Remorquage : dépannage

Dépannage



Avant tout remorquage ou dépannage sur plateau, appuyez sur le contacteur **N** puis desserrez le frein de parking.

Il est impératif de respecter la réglementation en vigueur sur le dépannage.

Pour dépanner sur un plateau ou remorquer le véhicule à l'aide du point de remorquage, respectez les instructions ci-après.

Avant tout remorquage, déverrouiller la colonne de direction.

La colonne déverrouillée, les fonctions accessoires sont alimentées : vous pouvez utiliser l'éclairage du véhicule (feux de détresse, de stop...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

Choix du remorquage

Il est strictement interdit de remorquer le véhicule avec les roues arrière au sol.

Cas de la panne d'énergie



En cas de décharge complète de la batterie de traction, le niveau de charge **1** au tableau de bord est vide.

Accès au point de remorquage



i Prenez garde de ne pas faire subir de choc à la batterie 12 volts lors du remorquage.

Utilisez le point de remorquage **2** situé à l'arrière.

Ce point de remorquage ne peut être utilisé qu'en traction, en aucun cas il ne doit servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

DÉPANNAGE



- Utilisez une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

5

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclairage extérieur : remplacement des lampes

Projecteurs avant

Feux de croisement/de route à LED 1



Feux de route disponible suivant équipements. Consultez un Représentant de la marque.

Feux indicateur de direction à LED 2



Consultez un Représentant de la marque.



Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

Feux arrière et latéraux

Feux de recul et de stop à LED 3



Consultez un Représentant de la marque.

5

FEUX, ÉCLAIRAGES : REMPLACEMENT DES LAMPES

Éclaireurs plaque d'immatriculation à
LED 4

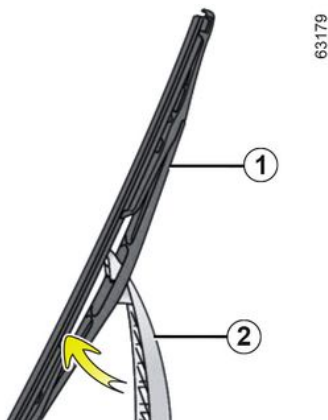


5

Consultez un Représentant de la
marque.

BALAIS D'ESSUIE-VITRES : REMPLACEMENT

Remplacement




Contact mis, moteur à l'arrêt :

- soulevez le bras d'essuie-vitre **2** jusqu'en butée ;
- faites pivoter le balai **1** jusqu'à le dégager de son axe.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, clippez le balai sur son axe. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

 Surveillez l'état du balai d'essuie-vitre. Sa durée de vie dépend de vous :

- nettoyez le balai, le pare-brise régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne l'utilisez pas lorsque le pare-brise est sec ;
- décollez-le du pare-brise lorsqu'il n'a pas fonctionné depuis longtemps.



– Par temps de gel, assurez-vous que le balai d'essuie-vitre n'est pas immobilisé par le givre. **Risque d'échauffement du moteur.**

- Surveillez l'état du balai.

Il est à changer dès que son efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.



Accessoires électriques et électroniques

Avant d'installer ce type d'accessoire (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule. Prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.

Avant de brancher un accessoire sur une prise, assurez-vous de ne pas dépasser la puissance maximale autorisée sur la prise concernée. **Risque d'incendie.**

Toute intervention sur le circuit électrique et/ou électronique du véhicule ne peut être réalisée que par un Professionnel qualifié. En effet, un branchement incorrect et/ou l'installation d'accessoires électriques/électroniques non agréés par le constructeur pourrait entraîner :

- la détérioration de l'installation électrique et/ou électronique ;
- la détérioration des organes qui y sont connectés ;
- la collecte et l'utilisation des données du véhicule ;
- une atteinte à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel) ;
- l'annulation de l'autorisation de mise en circulation.

Risque d'accidents graves.

Risque d'atteinte à la vie privée.

En cas de montage ultérieur d'équipement électrique, faites-vous préciser l'ampérage et la localisation du fusible correspondant.

Utilisation de la prise diagnostic

L'usage d'accessoires électroniques sur la prise diagnostic peut engendrer de graves perturbations sur les systèmes électroniques du véhicule et/ou entraîner des atteintes à la vie privée (modification, disparition ou accès illégitime aux données à caractère personnel).

Pour votre sécurité, nous vous conseillons de n'utiliser que des accessoires électroniques agréés par le constructeur, consultez un Représentant de la marque.

Risque d'accidents graves

Risque d'atteinte à la vie privée.

Montage ultérieur d'accessoires

ACCESSOIRES

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur. Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.

Gêne à la conduite

Il est strictement interdit d'utiliser des surtapis. **Risque de coincement des pédales..**

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

ANOMALIES	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La charge de la batterie de traction est impossible.	Absence de courant dans les prises domestiques ou mauvais branchement du câble dans la prise domestique.	Vérifiez votre installation (disjoncteur, programmeur...) Vérifiez les branchements (prise de charge...) Reportez-vous au paragraphe ➔ 9.
	La température extérieure est extrêmement basse.	Rechargez votre véhicule dans un lieu tempéré. Reportez-vous au paragraphe ➔ 9.
	Le cordon est défectueux.	Consultez un Représentant de la marque pour son remplacement.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur. Reportez-vous au paragraphe ➔ 60.
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques. Si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Les performances du moteur sont limitées.	La température extérieure est extrêmement élevée.	Adoptez une conduite souple.
	Le seuil de réserve de la batterie de traction est atteint.	Rechargez au plus tôt la batterie de traction. Reportez-vous au paragraphe ➔ 9.
Le véhicule ne démarre pas.	La trappe de charge est ouverte ou mal fermée.	Vérifiez le bon verrouillage de la trappe de charge. Dans les autres cas, consultez rapidement un Représentant de la marque.

5

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Appareillage électrique		CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.		Balai d'essuie-vitre collé.	Décollez le balai avant d'utiliser l'essuie-vitre.
		Fusible essuie-vitre rompu.	Consultez un Représentant de la marque.
		Panne du moteur.	Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.		Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.		Lampe défectueuse	Consultez un Représentant de la marque.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	D'un seul côté :	– lampe défectueuse,	Consultez un Représentant de la marque.
		– mise à la masse défectueuse.	
	Des deux côtés :	– fusible rompu,	Consultez un Représentant de la marque.
– centrale clignotante défectueuse.		Consultez un Représentant de la marque.	

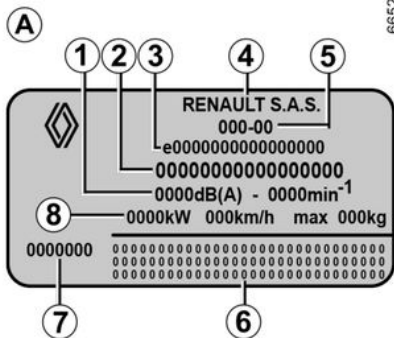
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les projecteurs ne fonctionnent plus.	Un seul :	Consultez un Représentant de la marque.
	<ul style="list-style-type: none"> – lampe défectueuse, – fil débranché ou connecteur mal positionné, – mise à la masse défectueuse. 	<p>Consultez un Représentant de la marque.</p> <p>Consultez un Représentant de la marque.</p>
Les deux :	Si le circuit est protégé par un fusible.	Consultez un Représentant de la marque.
Les projecteurs ne s'éteignent plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.	<p>Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température.</p> <p>Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.</p>	

5

INFORMATIONS VÉHICULE

Plaques d'identification véhicule

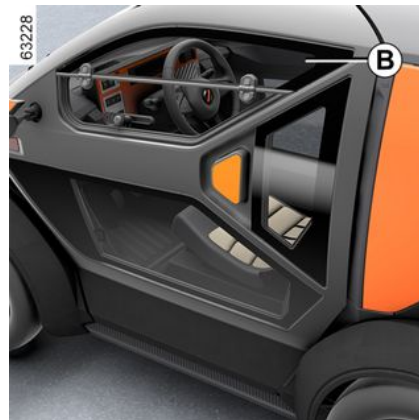


Les indications figurant sur la plaque constructeur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Plaque du fabricant A

1. Niveau sonore.
2. Numéro d'identification.
3. Numéro de conception communautaire ou numéro d'homologation.
4. Nom du constructeur.
5. Catégorie du véhicule.
6. Zone réservée aux inscriptions partenariat ou complémentaires.
7. Code couleur.
8. Puissance moteur, vitesse max et masse en charge max.

Informations techniques



Le QR Code figurant sur l'étiquette **B** permet à l'utilisateur au moyen d'une tablette ou d'un smartphone, d'accéder immédiatement depuis l'intérieur ou l'extérieur à la notice d'utilisation complète du véhicule. Reportez-vous au paragraphe ➔ **86**.

Veillez à ce que l'étiquette **B** soit toujours visible et présente sur les deux vitres latérales ainsi que sur le pare-brise.

Nota : en cas de remplacement de pare-brise des étiquettes autocollantes sont disponible à la commande auprès d'un Représentant de la marque.

INFORMATIONS VÉHICULE

Toute modification ou dégradation empêcherait l'accès aux informations.



6

Informations de levage

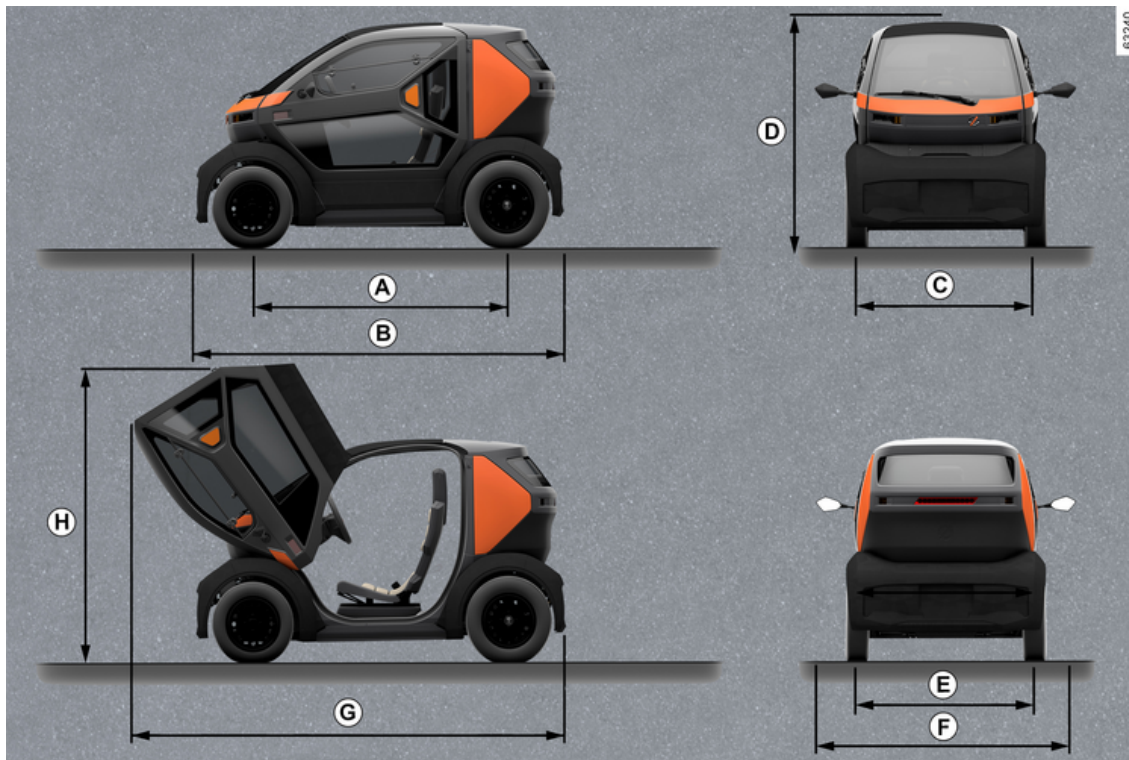


Votre véhicule dispose de quatre points de levage dédiés situés sous le véhicule. Pour plus d'informations sur les opérations de levage, consultez un Représentant de la marque. **Risque d'endommagement du véhicule et particulièrement de la batterie de traction électrique en cas de mauvais positionnement des moyens de levage.**

INFORMATIONS VÉHICULE

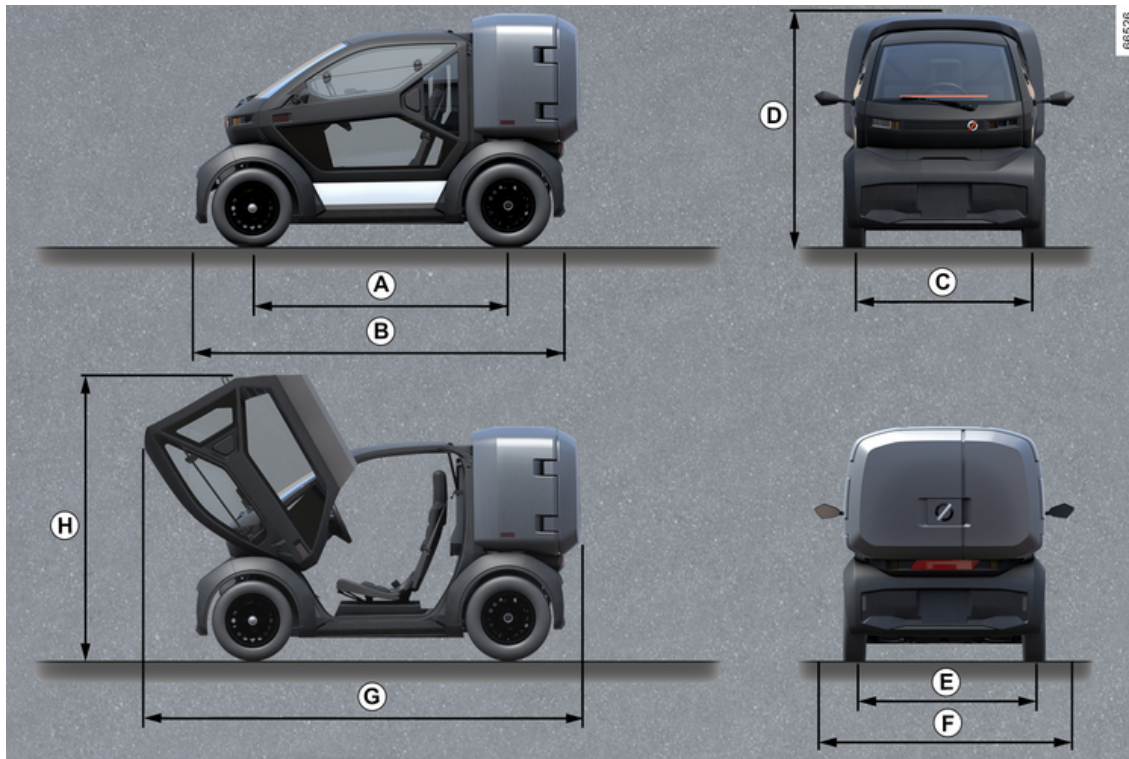
Dimensions (en mètres)

Véhicule: Version sans coffre



INFORMATIONS VÉHICULE

Véhicule: Version avec coffre



INFORMATIONS VÉHICULE

	Version sans coffre	Version avec coffre
A	1,686 m	
B	2,434 m	2,540 m
C	1,161 m	
D	1,422 m*	1,570 m*
E	1,142 m	
F	1,676 m**	
G	2,735 m	2,841 m
H	2,086 m	

* À vide

** Avec ouverture porte maxi

INFORMATIONS VÉHICULE

Masses (en kg)

Type véhicule	Version sans coffre	Version avec coffre
Masse Maximale Techniquement Admissible (MMTA)	Masses indiquées sur la plaque constructeur → 97	
Masse Remorque	Interdit	
Charge admise sur le toit	Interdit	

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Aérateurs, 69
Afficheur, 54
Aide au parking, 67
Airbag, 40
Air conditionné, 69
Alarme sonore, 56
Appareils de contrôle, 54
Autonomie du véhicule, 64
Avertisseurs lumineux, 56
Avertisseur sonore, 3, 18, 56
Avertisseurs sonore et lumineux, 56

B

Balais d'essuie-vitre : remplacement, 91
Balais d'essuie-vitres, 91
Batterie 12 Volts, 3, 18, 77
Batterie 12 Volts entretien, 77
Batterie de traction, 3, 18

C

Carte « mains libres » : pile, 23
Ceintures de sécurité, 34, 40
Changement de lampes, 89
Charge batterie de traction, 12, 14
Circuit électrique « 400 Volts », 3, 18
Clignotants, 56, 89
Conduite, 64

Conseils pratiques, 64
Consommation d'énergie, 64
Cordon de charge, 12, 14
Coussin gonflable airbag, 40

D

Dégivrage/Désembuage du pare-brise, 69
Dépannage : remorquage du véhicule, 87
Dimensions, 100
Dispositifs de retenue complémentaires, 40

E

Éclairage extérieur, 57, 89
Économie d'énergie, 64
Énergie économie, 64
Enfants, 29, 41
Entretien, 80
Entretien : carrosserie, 80
Entretien : garnitures intérieures, 81
Environnement, 66
Essuie-vitre/lave-vitre, 58
Essuie-vitres balais, 91

F

Fermeture des portes, 29
Feux : de détresse, 56
Feux : de direction, 56
Feux : remplacement des lampes, 89

INDEX ALPHABÉTIQUE

Feux de croisement, [89](#)

Feux de direction, [89](#)

Feux de route, [89](#)

Frein à main, [63](#)

G

Garnitures intérieures entretien, [81](#)

I

Indicateurs : de direction, [56](#)

Indicateurs : de tableau de bord, [54](#)

Indicateurs de direction, [89](#)

Installation électrique, [14](#)

L

Lampes : remplacement, [89](#)

Lavage, [80](#)

Lave-vitre, [58](#)

Levage du véhicule, [98](#)

M

Masses, [103](#)

Messages au tableau de bord, [54](#)

N

Nettoyage : intérieur véhicule, [81](#)

O

Ouverture des portes, [29](#)

Ouvrants, [29](#)

P

Pièces de rechange et réparation, [104](#)

Pneumatiques, [83](#)

Portes, [29](#), [29](#)

Position de conduite réglages, [34](#)

Pression des pneumatiques, [86](#)

Prise de charge, [3](#), [12](#), [18](#)

R

Récupération d'énergie, [64](#)

Rehausse siège enfant, [41](#)

Remorquage : dépannage, [87](#)

Remorquage dépannage, [87](#)

Remorquage en cas de panne d'énergie, [87](#)

Remplacement des balais d'essuie-vitre, [91](#)

Retenue complémentaire aux ceintures, [40](#)

Roues (sécurité), [83](#)

S

Sécurité enfants, [41](#)

Sièges : chauffant, [32](#)

Sièges : réglage, [32](#)

Sièges : réglages sièges avant, [32](#)

INDEX ALPHABÉTIQUE

Sièges avant réglage, [34](#)
Sièges enfants, [41](#)
Signalisation éclairage, [57](#)
Système de retenue enfants, [41](#)

T

Tableau de bord, [54](#)
Transport d'enfants, [41](#)
Trappe de charge, [12](#)

V

Véhicule électrique : charge, [12](#)
Véhicule électrique : présentation, [3](#)
Véhicule électrique autonomie du véhicule, [64](#)
Véhicule électrique charge, [14](#)
Véhicule électrique conduite, [64](#)
Véhicule électrique présentation, [18](#)
Véhicule électrique recommandations importantes, [14](#)
Ventilation, [69](#)
Verrouillage des portes, [29](#)
Vitres latérales, [73](#)

W

Warning, [56](#)



RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 €
122-122 BIS, AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S.
NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / renaultgroup.com
NU 1540-2 - 77 11 417 793 - 10/2024 - Edition française

